

www.e-rara.ch

L' Amérique

Lanier, Lucien

Paris, 1885

ETH-Bibliothek Zürich

Persistent Link: <https://doi.org/10.3931/e-rara-146333>

Chapitre II. «Dominion» ou puissance du Canada.

www.e-rara.ch

Die Plattform e-rara.ch macht die in Schweizer Bibliotheken vorhandenen Drucke online verfügbar. Das Spektrum reicht von Büchern über Karten bis zu illustrierten Materialien – von den Anfängen des Buchdrucks bis ins 20. Jahrhundert.

e-rara.ch provides online access to rare books available in Swiss libraries. The holdings extend from books and maps to illustrated material – from the beginnings of printing to the 20th century.

e-rara.ch met en ligne des reproductions numériques d'imprimés conservés dans les bibliothèques de Suisse. L'éventail va des livres aux documents iconographiques en passant par les cartes – des débuts de l'imprimerie jusqu'au 20e siècle.

e-rara.ch mette a disposizione in rete le edizioni antiche conservate nelle biblioteche svizzere. La collezione comprende libri, carte geografiche e materiale illustrato che risalgono agli inizi della tipografia fino ad arrivare al XX secolo.

Nutzungsbedingungen Dieses Digitalisat kann kostenfrei heruntergeladen werden. Die Lizenzierungsart und die Nutzungsbedingungen sind individuell zu jedem Dokument in den Titelnformationen angegeben. Für weitere Informationen siehe auch [Link]

Terms of Use This digital copy can be downloaded free of charge. The type of licensing and the terms of use are indicated in the title information for each document individually. For further information please refer to the terms of use on [Link]

Conditions d'utilisation Ce document numérique peut être téléchargé gratuitement. Son statut juridique et ses conditions d'utilisation sont précisés dans sa notice détaillée. Pour de plus amples informations, voir [Link]

Condizioni di utilizzo Questo documento può essere scaricato gratuitamente. Il tipo di licenza e le condizioni di utilizzo sono indicate nella notizia bibliografica del singolo documento. Per ulteriori informazioni vedi anche [Link]

CHAPITRE II

« DOMINION » OU PUISSANCE DU CANADA

1^o RÉSUMÉ GÉOGRAPHIQUE

I. GÉOGRAPHIE PHYSIQUE.

Limites. — On comprend actuellement sous le nom de *Dominion of Canada* l'ensemble des possessions anglaises de l'Amérique du Nord groupées dans une même confédération. Le Dominion est borné au nord par le détroit et la baie d'Hudson, le golfe Boothia, les détroits de Dease, Coronation, Union, Dolphin, etc., qui le séparent des terres polaires; — au nord-ouest une ligne géométrique tracée par une convention de 1825, depuis la mer Glaciale jusqu'au mont Saint-Élie, et suivant le 141^e méridien ouest de Greenwich (143° 20' ouest de Paris), l'isole de la péninsule d'Alaska, qui appartient aux Etats-Unis; — à l'ouest, il s'étend jusqu'au Pacifique; — au sud, la frontière part du détroit Juan de Fuca, suit le 49^e degré de lat. N. jusqu'au lac des Bois, traverse plusieurs lacs et cours d'eau jusqu'au lac Supérieur, dont le bassin et ceux des lacs Huron, Erié, Ontario séparent les Etats-Unis du Dominion; elle descend le Saint-Laurent jusqu'à Saint-Régis, suit à peu près le 45^e parallèle jusqu'au lac Champlain, puis la ligne de faite entre les affluents du Saint-Laurent et les rivières qui tombent dans l'Atlantique, coupe les affluents du Saint-Jean, descend le Saint-François, le lac Schoodik, et la rivière Sainte-Croix jusqu'à l'Océan; — à l'est, la limite est formée par l'Océan jusqu'au cap Chidley.

Situation astronomique. — 42° - 77° de lat. N.; 60° - 140° de long. O.

Littoral; îles. — Au nord, en face des îles arctiques, le rivage est découpé en golfes profonds, presque constamment gelés ou encombrés par les glaces flottantes; — à l'ouest, heurté par le grand courant occidental, il est dentelé comme la côte norvégienne, semé de détroits, de baies, d'îles (Quadra-et-Vancouver, de la Reine-Charlotte, du Prince-de-Galles, etc.); — à l'est, il est creusé de golfes propres à la navigation, et flanqué de grandes îles (Terre-Neuve, Anticosti, Prince-Edouard, Cap-Breton, etc.).

Relief du sol. — Le Dominion ne renferme que deux systèmes de montagnes: l'un à l'ouest, parallèle à l'Océan Pacifique, large de 5 à 600 kilom., dirigé du nord au sud, formé d'un énorme plateau appuyé sur deux chaînes principales, celle de la *Cascade* que dominent les monts Baker (3490 m.), Hood (3637 m.); celle des monts Rocheux qui renferme les pics Brown (4850 m.), Murchison (4815 m.), Fox, etc.; — l'autre système est le système canadien, prolongation abaissée de la chaîne des Alleghans, sous les noms de monts *Orford* (1200 m.), monts de la *Gaspésie*, monts *Notre-Dame*, à droite du fleuve Saint-

Laurent; — et de monts *Laurentides*, *Chaîne des Caps*, et *Hauteur des terres*, sur la rive gauche.

Cours d'eau. — Ils suivent trois directions différentes, et se distribuent en trois versants: à l'ouest, dans l'**océan Pacifique** tombent: le *Youkon* (3 000 kilom.), qui a ses sources sur le territoire anglais et reçoit dans son cours supérieur le *Lewis* et le *White*; le *Stekeen*, le *Simpson*, le *Frazer* grossi des eaux du lac de *Caribou* et de la rivière *Thompson*; l'*Orégon* ou *Columbia*, encombré de rapides, et qui va finir sur le littoral des États-Unis. — Au nord, dans l'**océan Glacial** coulent: le *Mackenzie* (3 500 kilom.), formé des eaux de la rivière et du lac *Athabasca* (3 200 kilom. car.) de la rivière et du lac de l'*Esclave* (30 000 kilom. car.), grossi à gauche de la *Dease* et du *Peel*, à droite des eaux du lac du *Grand-Ours* (20 400 kilom. car.); la *Coppermine* (rivière de la mine de cuivre); la rivière de *Bach*; le *Chesterfield*; le *Churchill* (1 500 kilom.) ou *Missinnippi*, issu du lac des *Indiens*; le *Nelson* (2 500 kilom.), sorti des monts *Rocheux* sous le nom de *Saskatchewan* du nord et du sud, forme le lac *Winnipeg*, qui reçoit l'*Assiniboine*, la *Rivière-Rouge*, le *Winnipeg* venu du lac des *Bois*, et s'écoule encore dans la baie d'*Hudson* par la *Severn* et quelquefois par l'*Albany* (600 kilom.), tant est insensible la limite de ces bassins, tant les communications sont naturelles dans ces plaines marécageuses entre les rivières qui les sillonnent. — A l'est, l'**océan Atlantique** reçoit surtout le *Saint-Laurent*. Il est le déversoir des plus grands lacs du monde; lacs *Supérieur* (longueur 675 kilom., largeur 250 kilom., circonférence 2 800 kil., superficie 84 000 kilom. car., profondeur 300 m.); *Michigan*, appartenant aux États-Unis (longueur 580 kilom., largeur 170 kilom., superficie 62 000 kilom. car., profondeur 300 m.); *Huron* (longueur 400 kilom., largeur 120 kilom., superficie 53 000 kilom. car., profondeur 200 m.). Le *Saint-Clair* (rivière et lac), la rivière *Détroit* (47 kilom.) portent les eaux du lac *Huron* au lac *Erié* situé à 170 m. plus bas (longueur 400 kilom., largeur 70 kilom., superficie 20 000 kilom. car., profondeur 60 m.). Il s'écoule par la double chute du *Niagara* séparé en deux bras (550 et 335 m.) par l'île de la *Chèvre*, qui tombe d'une hauteur de 48 m. dans le lac *Ontario* (longueur 290 kilom., largeur 104 kilom., superficie 14 800 kilom. car., profondeur 180 m.). Du lac *Ontario* sort le *Saint-Laurent* (longueur 1 200 kilom.; largeur 12 kilom. à Québec 25 kilom. au confluent du *Saguenay*, 150 kilom. à son embouchure); son cours est une succession de lacs et de rapides. Il renferme les îles de *Montréal*, de *Jésus*, d'*Orléans*, de *Bic*; il reçoit à droite le *Richelieu*, émissaire du lac *Champlain*; le *Saint-François*; la *Chaudière*; à gauche, l'*Ottawa* (600 kilom.); le *Saint-Maurice*, le *Montmorency*, le *Saguenay*, sorti du lac *Saint-Jean*, etc.

II. GÉOGRAPHIE POLITIQUE.

Constitution. — La confédération du Dominion, préparée à Québec en 1864, fut présentée en 1867 par lord Carnarvon au parlement anglais, et proclamée la même année par ordonnance de la reine Victoria. Cet acte a réuni en un seul Etat toutes les parties de la Nouvelle-Angleterre, sauf l'île de Terre-Neuve, dont l'admission n'est pas définitivement réglée. La reine nomme le *gouverneur général*, assisté d'un *conseil privé*; il exerce le pouvoir *exécutif* et reçoit du Canada 250 000 francs de traitement: le pouvoir *législatif* réside dans un *sénat* de soixante-dix-sept membres, nommés à vie par le ministère, sous la signature du

verneur général, — et dans une *chambre des députés* de deux cent dix membres (dont soixante Canadiens français), élus par un corps électoral limité par un cens de 25 piastres (125 francs) de loyer; les sessions sont de trois mois; les membres du congrès reçoivent 10 dollars par an (3220 francs). — Il y a neuf ministères: *justice, finances, intérieur, finance, revenus intérieurs, défense militaire, marine, pêches, poste, agriculture*. Chaque province a un gouvernement local opposé d'un *lieutenant gouverneur*, nommé par le gouverneur général, d'un *conseil législatif* élu, formant une ou deux chambres. — **Drapeau**: les couleurs sont celles de l'Angleterre: écartelé le premier et quatrième quartier rouge, le deuxième jaune, le troisième bleu; le drapeau royal chargé des armes d'Angleterre.

Divisions administratives. — Le **Dominion** comprend huit provinces: **Québec** (ou Bas-Canada, ou Canada français), 500 769 kilom. car.; 58 469 habitants; chef-lieu Québec (62 446 habitants); villes principales, Montréal, 140 863 habitants; Trois-Rivières, 8 000 habitants; Tadoussac.

Ontario (ou Haut-Canada, ou Canada anglais) 279 139 kilom. car.; 13 460 habitants, chef-lieu Toronto, 86 445 habitants; **Ottawa** (22 000 habitants) est capitale de la confédération. — **Nouvelle-Ecosse** (ou Acadie, ou l'île du Cap-Breton) 56 280 kilom. car.; 480 583 habitants; chef-lieu Halifax, 30 000 habitants; Sydney, chef-lieu de l'île du Cap-Breton.

Nouveau-Brunswick, 70 762 kilom. car., 321 129 habitants, chef-lieu Fredericton, 7 000 habitants; Saint-John 30 000 habitants. — **Île du Prince Édouard**, 5 628 kilom. car., 108 928 habitants, chef-lieu Charlottetown, 6 000 habitants. — **Manitoba**, 36 178 kilom. car., 49 509 habitants, chef-lieu Winnipeg. — **Territoire du Nord-Ouest** (ou Grand-Ouest Canadien), 6 430 750 kilom. car., 100 000 habitants, divisé en territoire de Saskatchewan, chef-lieu Battleford, et territoire de **Keewatin**.

— **Colombie britannique**, (avec l'île de Vancouver et l'archipel de la baie-Charlotte), 922 000 kilom. car., 60 000 habitants, chef-lieu Victoria, 6 000 habitants; villes principales, New-Westminster, Caribou.

III. GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE.

Productions. — **Minéraux**: *fer*, sous toutes les formes, dans le Bas-Canada, à Hull, près d'Ottawa; à Trois-Rivières, et sur la Moisie, au Labrador; riches mines de *cuivre* dans la région des grands lacs, et dans le bassin de la rivière du Cuivre (Copper-mine-river) au nord; *or*, dans le bassin de la Chaudière, et surtout dans la Colombie (région du Caribou, dans le Fraser et la Quesnelle, 12 millions par an); *argent*, au nord du territoire supérieur et dans les monts Colombiens; *plomb*, dans le Haut-Canada, à Kingston, en Gaspésie; *nickel, cobalt, étain, manganèse, chrome, granit, basaltes, calcaires, marbres, argile, ardoise, pierre meulière et lithographique*; *role* en Gaspésie; la *houille*, rare au Canada, sera plus tard une des richesses de la Colombie, de Vancouver et de l'archipel de la Reine-Charlotte; la *tourbe* est abondante dans l'île d'Anticosti, le Bas-Canada et la province d'Ontario. — **Végétaux**: *Blé, orge, seigle, riz, avoine, maïs, vigne, pomme de terre, etc.*, cultivés presque partout avec succès; *saule, chanvre et lin*; *forêts* immenses de *pins Douglas* (ils atteignent dans la Colombie 300 pieds: un d'eux, transporté à Londres, mesurait 7 mètres de haut, 35 de circonférence); de *sapins, mélèzes, chênes, cèdres, érables, hêtres, bouleaux, érables* (120 millions de revenus annuels). — **Animaux**: Les animaux sauvages (*ours, panthères, lynx, loups, chats sauvages, élans, caribous*), les animaux à fourrures (*blaireaux,*

martres, renards, hermines, castors), devenus rares dans l'est et le sud, sont nombreux dans l'immense plaine du nord. Les animaux domestiques sont ceux de l'Europe), *chevaux*, 840 000; *bœufs*, 1300 000; *vaches*, 1300 000; *moutons*, 5200 000; *porcs*, 1367 000). Les pêcheries de la Colombie, encore peu exploitées, sont les plus riches du monde; la pêche dans le golfe Saint-Laurent, dans les rivières et les lacs, occupe 17 000 bâtiments et 26 000 matelots, et fournit un revenu annuel de 58 millions (*morues, harengs, maquereaux, sardines, huîtres, aloses, homards, saumons, etc.*).

Industrie. — La principale est la coupe, l'équarrissage, le sciage, la préparation du bois dans les scieries mises en mouvement par les chutes d'eau; puis viennent les constructions navales, les moulins, les salaisons et préparations du poisson, et un petit nombre de manufactures diverses.

Commerce. — En 1879, **Importations**, 450 475 000 francs; **Exportations**, 457 865 005 francs; (part de l'Angleterre dans le total 417 356 600 francs: part de la France 11 974 060 francs).

Voies de communication. — La plus belle est celle du Saint-Laurent, navigable sur plus de 2700 kilom. en y comprenant les grands lacs. « La nature avait rendu le Saint-Laurent navigable jusqu'à Québec pour les vaisseaux des plus grandes dimensions, et capable de porter jusqu'à Montréal des navires de mer de 500 à 600 tonneaux; mais là, un obstacle, le rapide de Sault Saint-Louis, en interrompait le cours. Au-dessus de cet endroit il était ouvert pour de grands bâtiments encore; mais entre Montréal et Kingston, 66 kilom. de rapides formaient une barrière à la navigation. Puis venait le lac Ontario; du lac Ontario au lac Érié se présentaient, dans un espace d'environ 40 kilom., une ascension de 101 m. et la chute du Niagara, de là au lac Huron et au Michigan, les grandes eaux étaient libres; mais l'entrée du lac supérieur était encore fermée par le Sault Sainte-Marie. Tous ces obstacles, tous ces empêchements formidables élevés par la nature, ont disparu. Vous pouvez partir d'un port de l'Océan avec un navire de 200 tonneaux, et vous rendre sans obstacle au fond du grand lac sans transborder. Le Sault Saint-Louis, près de Montréal, est évité par le canal *Lachine*, long de 15 à 16 kilom.; les rapides des Cèdres, du Coteau, du Long-Sault, des Galops, et quelques autres, par les canaux de *Beauharnais* (21 kilom.) de *Cornwall* (41 kilom.) de *Williamsburg* (22 kilom.); la chute du Niagara et les rapides qui l'accompagnent, par le canal *Welland*, long de 43 kilom.; le Sault Sainte-Marie, par un autre canal, celui-ci très court, construit par les Américains. Le Canada s'enorgueillit avec raison de sa grande route fluviale, dont la canalisation lui a coûté près de 70 millions de francs. » (TACHÉ, *Esquisse sur le Canada*). Il convient d'ajouter aux canaux cités le canal *Rideau* qui réunit Kingston à Ottawa; celui de *Grenville* qui tourne les rapides de Carillon, sur le bas Ottawa; et ceux de *Caughnawaga*, à droite du Saint-Laurent, en face de Montréal, d'*Hamilton* au lac Huron, et de *Toronto* à la baie Georgienne qui sont projetés. — On compte environ 10 068 kilom. de chemins de fer; le principal est le *Grand-Tronc*, continué par l'*Intercolonial*; il commence à Détroit et finit à Halifax; on va construire une chemin de fer transcontinental pour relier le littoral du Pacifique et la Colombie britannique au Saint-Laurent. — Des services de steamers sont établis entre Liverpool et Halifax (3991 kilom.) et Québec (4023 kilom.).

Marine marchande. — En 1876, 7362 bâtiments et 1310 408 tonnes.

Lignes télégraphiques. — 17 695 kilom., (affranchissement des lettres par 0^{kr}, 20: de France au Canada, 0^{fr}, 45; du Canada en France, 0^{fr}, 50).

IV. NOTIONS STATISTIQUES.

Superficie : 8 301 506 kilom. car. (dont 238 971 occupés par des lacs). — **Population.** 4 352 080 habitants. — **Races.** Français et métis français du nord-ouest 1 300 000 (32 1/2 %) : dans le Bas-Canada, malgré l'émigration annuelle vers les Etats-Unis, les Canadiens français forment les quatre-vingts centièmes de la population totale; 930,000 sur 1 192 000 habitants; Irlandais, 846,414; Anglais, 706,369; Ecossais, 549 946; Gallois, 7773; Allemands, 202 991; Néerlandais, 29 662; Suisses, 2 969; Italiens, 1 035; Races diverses, 42 000; Indiens, 102 400, (46 000 Algonquins; 42 000 Montagnais; 10 000 Iroquois et Hurons; 4 000 Esquimaux, chasseurs, agriculteurs ou pêcheurs). La moyenne de l'émigration annuelle au Canada est de 35 000 à 45 000 individus. — **Climat.** Rude en général et très varié suivant les lieux; il est surtout rigoureux dans le nord-ouest et la Colombie; à Québec et dans le Bas-Canada, la température extrême est en été + 35° et en hiver — 34°. — **Dialectes.** Les deux communautés principales du Dominion, la française et la britannique, gardent leur langue; mais la langue française est la langue officielle du parlement et des tribunaux. — **Instruction publique.** Très développée: université française de Laval à Québec, et faculté de droit française à Montréal; université anglicane de Mac Gille à Montréal, à Lennoxville; nombreuses universités, collèges, écoles normales, industrielles, supérieures et primaires (9 000 établissements, 740 000 écoliers); d'après M. Chauveau et M. Levasseur, la moyenne des populations fréquentant les écoles est de 23 %, (aux Etats-Unis elle est de 17, en Suisse de 15, en France de 13). Les écoles communales sont en partie à la charge de l'Etat, en partie à celle des villes, dans les districts de langue française, l'anglais ne fait pas partie des matières obligatoires de l'enseignement; dans presque toutes les écoles élémentaires de ces districts, l'enseignement est donné exclusivement en français. — **Justice.** Le système judiciaire est analogue à celui de l'Angleterre; les juges sont nommés par le gouverneur général, en son conseil. Toutefois, dans la province de Québec, au civil, l'ancienne loi française a toujours cours. — **Cultes.** Ils sont libres; pas de religion d'Etat; il y a environ 1 532 000 catholiques; 500 000 anglicans; 580 000 presbytériens et autant de méthodistes; les autres sont anabaptistes, luthériens, congrégationalistes, quakers; 1 115 juifs; 9 évêques anglicans; 4 archevêques et 14 évêques catholiques. — **Armée.** 2 000 hommes de troupes anglaises; 44 000 des régiments de milices, servant trois ans dans l'armée active. Le Dominion se divise en 11 districts militaires; la réserve de la milice s'élève jusqu'à 635 000 hommes. — **Marine militaire.** 7 navires à vapeur. — **Monnaies.** Piastre ou dollar = 5^{fr},37; le centin ou cent vaut un peu plus de 0^{fr},03; le louis canadien = 4 piastres (le franc français vaut donc en monnaie canadienne 10 centins 1/2, et la pièce de 5 francs; 92 centins 1/2 environ); les monnaies anglaises ont cours légal. — **Poids et Mesures.** La livre anglaise divisée en 12 onces = 453^{gr},4; le mille anglais pour les distances = 1 609^m,4; la verge ou yard pour l'aunage = 0^m,91; l'acre pour les superficies = 40^a,47; le gallon, pour les liquides = 41,54; le minot pour les matières sèches = 8 gallons ou 361,34. — **Budget.** Recettes (en 1880) 53 177 629 dollars (265 888 145 fr.) Dépenses, 50 879 241 dollars (254 396 205 fr.). — **Dette publique.** 784 712 355 francs.

2° EXTRAITS ET ANALYSES

Résumé historique; les Français au Canada.

Découvertes au seizième siècle. — Le premier voyage de découverte accompli par les Français dans l'Amérique du Nord paraît avoir été celui d'un marin de Honfleur, *Jean Denis*, vers 1506, dans le temps même où son vaillant compatriote, le capitaine *Paulmier de Gonneville*, conduisait au littoral brésilien un navire armé par les négociants de Rouen. Denis, servi par un pilote rouennais, nommé *Canart*, se dirigea vers Terre-Neuve, et explora l'embouchure du Saint-Laurent; une carte partielle tracée par ses soins guida plus tard les navigateurs dans ces parages. *Thomas Aubert*, de Dieppe, commandant le navire *la Pensée*, armé par *Jean Ango*, suivit la même route, en 1508, remonta le Saint-Laurent jusqu'à quatre-vingts lieues, et déposa sur ses rives un premier groupe de colons normands. L'élan était donné. Dix ans plus tard, le *baron de Léry*, à la tête d'un nombreux équipage, et bien approvisionné de bestiaux, atteignit l'île de Sable, en face de la Nouvelle-Écosse; mais la longueur et les fatigues du voyage avaient épuisé ses ressources, il ne put aller plus loin et dut abandonner sur cette terre aride les animaux qu'il destinait à l'agriculture. Ils s'y multiplièrent en toute liberté, et furent dans la suite une ressource inespérée pour d'autres Français que la nécessité y enferma. A la même époque les marins bretons, de leur côté, découvrirent et nommèrent l'île du Cap-Breton, et la pêche de la morue fut établie sur ces côtes.

Alors la royauté intervint dans ces hardies et fécondes entreprises d'outre-mer. François I^{er}, jaloux de la gloire maritime, se disposait à suivre les conseils de l'évêque de Marseille, Claude de Seyssel, et à « faire tant qu'il pût devenir maître de la mer. » Il venait de fonder le Havre-de-Grâce, dans une magnifique position (1517). Il mit aux ordres du florentin *Verazzano* quatre navires pour aller à la découverte d'un passage d'Europe en Chine par le nord-ouest. La tempête détourna *Verazzano*, et il vint débarquer au nord de la Floride (1524), reconnut les côtes de l'Amérique orientale, du Saint-Laurent et de Terre-Neuve, prit possession, au nom du roi,

de cette immense étendue de pays, et lui donna le nom de Nouvelle-France¹. Il périt dans un troisième voyage.

Dix ans après (1534), François I^{er} reprit ses projets de colonisation. On rapporte que le roi disait un jour en plaisantant : « Eh quoi ! le roi d'Espagne et le roi de Portugal partagent » tranquillement entre eux toute l'Amérique, sans souffrir que » j'y prenne part comme leur frère. Je voudrais bien voir l'article du testament d'Adam qui leur lègue ce vaste héritage. » Un jeune marin de Saint-Malo, *Jacques Cartier*, sur la proposition de l'amiral Chabot de Brion, fut chargé d'une nouvelle expédition. Plus habile ou plus heureux que ses devanciers, il s'assura que Terre-Neuve était une île ; et, dans un nouveau voyage (1536), remonta le Saint-Laurent, en releva les bords, les îles, les récifs, jusqu'au village de Hochelaga, emplacement où s'éleva plus tard Montréal. Dans un troisième voyage (1541) Cartier compléta ses découvertes, et revint mourir obscurément en France. L'histoire honore en lui le découvreur du Canada et le promoteur de la colonisation canadienne. Sa ville natale garda pieusement le souvenir du héros qui, au prix des plus cruelles épreuves, ouvrit à sa patrie la richesse d'un sol fécond et les promesses d'une domination sans rivale. Dès 1540, François I^{er}, convaincu par les rapports de Cartier, avait décidé l'établissement d'une colonie dans ces lieux, et le gouverneur choisi fut un gentilhomme picard, *François de la Roque, sieur de Roberval*, avec le titre de vice-roi. Colons et soldats furent installés d'abord dans le poste de France-Roy, puis au Cap-Breton ; mais la rigueur du climat, l'insuffisance des ressources, la négligence du gouvernement firent échouer, au bout de quelques années, ce premier essai de colonisation. Toutefois, les

1. Le terme de *Canada* désigna plus particulièrement les rives du Saint-Laurent ; la *Nouvelle-France*, toutes les terres conquises (îles et continent). On a donné du mot *Canada* plusieurs étymologies, les unes ingénieuses ou bizarres, les autres savantes. Le P. Hennepin et la Potherie racontent que des Espagnols étant venus au Canada à l'époque où il fut découvert par Cabot (1497), n'y trouvèrent pas les mines d'or qu'ils cherchaient, et à l'aspect des champs incultes et des montagnes glacées, s'écrièrent : *Aca, nada*; ici, rien. Ce mot répété et altéré par les indigènes aurait été pris plus tard pour le nom de la contrée elle-même. Le R. P. Albert Lacombe, dans son *Dictionnaire et grammaire de la langue des Cris*, dit que *Canada* est la corruption de *Kanata*, mot dont les Montagnais du Labrador et tous les Cris se servent dans le sens de : *sans raison, sans propos, sans dessein, gratis*. Les Cris se servant continuellement de ce mot, les premiers explorateurs du Canada le donnèrent au pays. Voici enfin une troisième étymologie qui est peut-être la meilleure ; elle est indiquée par le docteur Burmeister (*Descr. de la Rép. argentine*) : le *Canada* est un fossé naturel, rempli d'eau, médiocrement profond, et qui quelquefois se trouve au milieu de terrains inondés. Par extension, on donne aussi ce nom à une vallée formant bassin. N'est-ce pas le cas de la vallée du Saint-Laurent ?

pêcheries et le commerce des pelleteries ne furent point abandonnés : on comptait, en 1578, 150 navires français dans les eaux de Terre-Neuve et du Saint-Laurent.

Colonisation au dix-septième siècle. — En 1548, Henri IV venait de rendre à la France la paix religieuse et la paix extérieure. Il rouvrit aussi les mers à la navigation. Un gentilhomme breton, *Troilus du Mesgouez*, marquis de la Roche, muni d'une concession privilégiée accordée en 1578 par Henri III et renouvelée par Henri IV, fit voile vers la Nouvelle-France; son navire fit naufrage, et ses compagnons, réfugiés dans l'île de Sable, y vécurent cinq ans des bestiaux qu'y avait déposés autrefois le baron de Léry. Après l'insuccès de la Roche, Henri IV confia successivement au normand *Chauvin* (1599), au vice-amiral *de Chastes* (1602), et au sieur *de Monts* (1603), le privilège du commerce des pelleteries. De Monts emmenait avec lui de braves et habiles lieutenants, *Pontgravé*, *Poutrincourt*, *Lescarbot*, et le plus illustre de tous, le Saintongeais *Samuel de Champlain*. Ils fondèrent, dans la presqu'île d'Acadie, Port-Royal (aujourd'hui Annapolis), le premier établissement français durable de la côte d'Amérique, et le plus ancien du continent tout entier après Saint-Augustin.

L'œuvre de Champlain.

« Le Canada devient, dès le règne de Henri IV, le principal théâtre de la colonisation française et de la gloire de Champlain. En 1608, lors de son second voyage, il fonda la ville de Québec¹, l'une des plus prospères et des plus célèbres de l'Amérique, et qui est restée la capitale du Canada jusqu'à ces dernières années, où elle a été déposée par Ottawa, bâtie sur une rivière découverte par Champlain. Navigateur intrépide, Champlain remonte le fleuve Saint-Laurent et atteint les lacs Ontario et Huron, explore le pays dans tous les sens, en dresse la carte, en

1. Le *Dictionnaire de la langue des Cris*, par le P. Lacombe, donne au mot Québec l'étymologie suivante : en langue algonquine, *Kepek* ou *Kepek* signifie fermé. Le site de cette capitale a été ainsi nommé parce qu'en effet le fleuve paraît bouché par le cap Diamant, si on le remonte; et par l'île d'Orléans, si on le descend. — La Potherie ne cherchait pas si loin l'origine du nom : il raconte qu'ayant dépassé l'île d'Orléans, les matelots de Jacques Cartier, à la vue du rocher où se dresse actuellement la citadelle, s'écrièrent dans leur patois normand : Qué bec ! (quel bec). Le nom resta à notre ancienne capitale canadienne.

observe les produits, en étudie les ressources, noue avec les sauvages des alliances qu'il maintient fidèlement en temps de paix et de guerre¹. Au milieu de ses courses incessantes, il se montre habile administrateur. Longtemps investi du seul titre de lieutenant des vice-rois et gouverneurs (comte de Soissons, prince de Condé, duc de Montmorency, duc de Ventadour), il donne à la colonie de sages règlements, dirige ses employés et coopérateurs, contrôle leurs actes, apaise leurs conflits, soutient et contient les jésuites²; vingt fois il traverse l'Océan pour recruter en France et ramener en Amérique des hommes, des vivres, des plantes, de l'argent. Par ses instances, il conserve à la Nouvelle-France la faveur du roi, lui attire celle de puissants seigneurs, sans perdre le concours des marchands et des ordres religieux. Il emmène sa femme avec lui et son exemple entraîne beaucoup de familles. Lorsque Québec, attaqué par les Anglais, est obligé de capituler (1629), il vient plaider auprès du roi Louis XIII et de Richelieu la cause de la colonie, qui est celle du devoir et de l'honneur de la France, et il obtient quela restitution du Canada soit stipulée dans le traité de Saint-Germain (1632). Il revient enfin mourir (1635) dans la patrie d'adoption qu'il a aimée et servie de toutes ses forces pendant un tiers de siècle, léguant à la postérité l'exemple d'une vie sans tache et d'une création durable. L'expérience lui a donné raison contre Sully qui avait méconnu la valeur du Canada, comme fit plus tard Voltaire. « Je mets au nombre des choses faites contre mon opinion, disait Sully, la colonie qui fut envoyée cette année au Canada. Il n'y a aucune sorte de richesse à

1. Trois peuples indiens habitaient les contrées de la Nouvelle-France: *Algonquins* au nord du Saint-Laurent; *Hurons* au nord des lacs Érié et Ontario; *Iroquois* au sud. Les Hurons et les Iroquois se faisaient depuis longtemps une guerre acharnée; Champlain s'allia avec les Hurons, et trouva en eux des alliés dévoués. (V. le remarquable ouvrage de M. Dussieux, cité dans la Bibliographie.)

2. Plusieurs colons protestants, encouragés par Henri IV et Sully, s'étaient établis au Canada; Sully avait même donné à un calviniste la souveraineté de l'Acadie. Les conflits furent incessants entre les huguenots et les catholiques; les Récollets, ne pouvant suffire aux missions, appelèrent les jésuites en 1625; la lutte devint plus ardente, et, pour l'apaiser, Richelieu crut devoir interdire désormais aux protestants l'entrée de la Nouvelle-France: les missionnaires eurent dès lors une besogne plus facile.

espérer de tous les pays du Nouveau-Monde qui sont au delà du 40° degré de latitude. » Or, au delà du 40° degré se trouvent la Nouvelle-Angleterre, le Canada et toute l'Amérique britannique, des pays peuplés de plusieurs millions d'hommes, faisant des travaux et des échanges annuels pour des centaines de millions... Henri IV, dont le génie était supérieur à celui de son ministre, apprécia et soutint toujours l'entreprise de Champlain, dans la pensée duquel les colonies devaient former de jeunes et complètes sociétés pouvant se nourrir et se défendre par elles-mêmes. Longtemps ignoré, le tombeau du fondateur de la nationalité canadienne a été découvert, il y a deux ans¹ à Québec, et cet événement a réveillé, à travers de vives polémiques, la reconnaissance publique, toujours fidèle à sa mémoire. Le conseil général du département de la Charente-Inférieure décida qu'une inscription serait gravée dans le port de Brouage, pour rappeler la naissance en ce lieu de l'illustre colonisateur. Mais ce n'est pas assez pour acquitter la dette de la France. Si l'on songe que sur la terre où il fonda Québec, où il établit une poignée de colons, vivent aujourd'hui heureux et libres, quoique à l'abri d'un autre drapeau que celui de la France, plus de trois millions d'hommes, dont la moitié conservent le pieux souvenir, la langue, la foi, les lois même de la mère patrie dont ils sont issus, on proclamera que Samuel de Champlain oublié, presque inconnu en France, brièvement mentionné dans les histoires, est un de ces personnages éminents qui ont droit à une statue, comme hommage de la patrie reconnaissante². »

Jules DUVAL³,

Le premier âge des colonies françaises.

(Revue des cours littéraires, 30 mai 1868, p. 416-417.)

1. Ces lignes ont été écrites en 1868.

2. Les noms de Champlain et de Richelieu, qui s'étaient unis pour conserver le Canada à la France, se retrouvent associés aussi dans la colonie, où le lac Champlain, découvert par l'illustre navigateur, verse ses eaux dans la rivière Richelieu, qui les apporte au fleuve Saint-Laurent. La langue de la géographie, en cette circonstance, comme en tant d'autres, a heureusement fixé les souvenirs de l'histoire. — V. la brochure de M. L. Audiat, *Brouage et Champlain*, in 8° — (*Extr. des arch. hist. de Saintonge.*)

3. M. Jules Duval né à Rodez en 1813, tué dans un accident de chemin de

Quand Richelieu mourut, la France régnait au Sénégal, à Cayenne, aux Antilles, à Madagascar, comme dans l'Amérique du Nord ; la devise inscrite sur les galères royales : *Florent etiam lilia ponto*, n'était plus un fastueux mensonge. Au Canada, la période du ministère de Mazarin est remplie par les luttes atroces des Hurons et des Iroquois, et le martyr de nos missionnaires. Enfin, en 1664, *M. de Tracy*, nommé vice-roi, châtie les Iroquois ; en 1667, l'Angleterre nous restitue l'Acadie (traité de Breda), et Colbert confie au gouverneur de Courcelles et à l'intendant Talon le soin d'établir dans la colonie le système administratif de la mère-patrie : autorité absolue et centralisation excessive, police tracassière et règlements draconiens, qui paralysèrent les progrès et préparèrent la ruine. Mais les découvertes ne sont pas interrompues. Le Rouennais *Cavelier de la Salle*, esprit ardent, aventureux et très cultivé, descend la Belle-Rivière ou Ohio jusqu'au Mississipi (1670). Trois ans après, *Joliet* et le *P. Marquette* s'embarquent sur la rivière des Renards, atteignent le lac Michigan et la rivière Wisconsin, suivent le Mississipi, découvrent le confluent du Missouri, et, après une navigation de 300 lieues, sans vivres, sans munitions, au milieu de contrées inconnues, s'arrêtent au confluent de l'Arkansas et reviennent sur leurs pas¹. Dans un deuxième voyage, après de longs préparatifs et mille difficultés vaincues, Cavelier de la Salle, protégé par Talon, par le gouverneur de Frontenac et le ministre de la marine, Seignelay, marche hardiment vers le golfe du Mexique, descend le Mississipi jusqu'à son embouchure, y plante l'étendard des lys (9 avril 1682), prend possession au nom de Louis XIV de l'immense bassin du fleuve qu'il vient de découvrir, et lui donne le nom de Louisiane².

Les Anglais jaloux excitèrent les Iroquois contre les colons

fer près d'Orléans en 1870, économiste et géographe distingué, a laissé entre autres ouvrages une *Histoire de l'émigration européenne au dix-neuvième siècle* (Paris, 1862), *Notre pays* (1867) ; *Les colonies et la politique coloniale de la France*, etc.

1. M. Gabriel Gravier, président de la Société normande de géographie, a publié (février 1880) dans la *Revue de géographie*, une savante étude sur une carte inconnue, la première dressée par Louis Joliet en 1674 après son exploration du Mississipi. L'article est accompagné de la carte inédite de Louis Joliet, exécutée pour la Revue. Ce travail n'est pas un des moins intéressants de cet excellent recueil, que M. Drapeyron dirige avec une compétence qu'égalé seul son dévouement pour la science.

2. On voit que la Louisiane française du dix-septième et du dix-huitième siècle était infiniment plus vaste que l'État américain qui porte aujourd'hui ce nom.

canadiens. Pendant quinze ans, ce fut une suite de brigandages, d'incendies et d'effroyables massacres. Le *comte de Frontenac*, aussi brillant capitaine qu'administrateur habile, battit l'amiral anglais *Phibs* sous Québec, après trois jours de furieuses rencontres ; et *Pierre Le Moyne, seigneur d'Iberville*¹, dans une admirable campagne, chassa l'ennemi de nos possessions insulaires.

Le chevalier d'Iberville.

« En plein hiver, avec cent vingt-cinq Canadiens, d'Iberville marcha contre les Anglais de Terre-Neuve ; leurs troupes furent battues ; le fort Saint-Jean fut enlevé d'assaut ; puis les autres forts et établissements anglais furent détruits dans une campagne de deux mois, faite sur la neige, raquettes aux pieds, à travers des chemins impraticables, et par cent vingt-cinq hommes chargés de leurs armes (une hache, une carabine, un sabre), de leurs munitions et de leurs vivres. D'Iberville revint au Canada avec plus de sept cents prisonniers, et après avoir tué plus de deux cents ennemis... En 1697, il fut envoyé à la baie d'Hudson. Depuis 1686, les Français et les Anglais se faisaient la guerre dans ces parages et s'y disputaient le commerce des fourrures. D'Iberville avait fait une première campagne à la baie d'Hudson, en 1686 ; il s'y était rendu par terre avec ses Canadiens, en voyageant dans des canots d'écorce. Il eut l'audace d'attaquer avec deux de ces canots montés par onze Canadiens, un vaisseau de douze canons et de trente hommes d'équipage, et le bonheur de l'enlever à l'abordage. De 1688 à 1694, chaque année d'Iberville retourna à la baie d'Hudson ; il détruisit les forts Ruppert et Nelson, et tous les autres postes anglais ; il prit plusieurs vaisseaux, et revint chaque fois à Québec chargé de butin, de pelleteries et de richesses. En 1696, pendant que le chevalier

1. Il était né à Montréal en 1661 ; sur ses dix frères huit furent soldats et au service du roi ; deux furent tués, un autre mourut des suites de ses blessures. M. P. Margry a patiemment recueilli et publié, en les faisant précéder de savantes introductions, les textes et documents concernant Cavelier de la Salle et d'Iberville.

faisait la campagne de Terre-Neuve, les Anglais reprirent le fort Bourbon ou Nelson; en 1697, d'Iberville y fut envoyé, et le 8 juillet, il partit de Plaisance (Terre-Neuve), avec trois vaisseaux et un brigantin, et arriva le 3 août devant la baie d'Hudson.

« Les glaces, dit-il, poussées par les courants, nous pressèrent si fort, qu'elles écrasèrent le brigantin, sans qu'on pût sauver rien que l'équipage. » Les trois vaisseaux furent bloqués par les glaces, du 3 au 28 août, puis séparés les uns des autres; tous éprouvèrent des avaries considérables. La mer étant enfin devenue libre, d'Iberville, monté sur *le Pélican*, de quarante-six canons, prit la route du fort Nelson, et arriva en vue de ce fort le 4 septembre. Le 5, il aperçut trois vaisseaux anglais; un de cinquante-deux canons et de deux cent cinquante hommes d'équipage, et deux de trente-deux canons. Bien qu'il fût seul, ses deux vaisseaux ne l'ayant pas encore rejoint, d'Iberville se résolut à combattre, pour empêcher l'ennemi de secourir le fort, qu'il n'aurait pu reprendre s'il eût été ravitaillé par les vaisseaux anglais. A son approche, les Anglais lui crièrent qu'ils savaient bien qu'il était d'Iberville; qu'ils le tenaient enfin, et qu'il fallait qu'il se rendit. Le chevalier commença le feu à neuf heures du matin; à midi, voyant que la partie était décidément inégale, il résolut d'en finir; il fit pointer tous ses canons à couler bas, aborda vergue à vergue le gros vaisseau anglais, et lui envoya sa bordée, qui le fit sombrer sur-le-champ. Puis il se jeta sur le second vaisseau pour l'enlever à l'abordage; celui-ci amena aussitôt son pavillon: d'Iberville poursuivit le troisième vaisseau, qui avait pris le large et filait toutes voiles dehors. *Le Pélican*, « crevé de sept coups de canons, » et ayant eu deux de ses pompes brisées pendant le combat, ne pouvait épuiser l'eau; aussi laissa-t-il échapper le troisième vaisseau anglais. Le 7 septembre, une violente tempête engloutit la prise de d'Iberville, et jeta *le Pélican* à la côte, à deux lieues du fort Nelson; mais à ce moment, d'Iberville fut rejoint par ses deux autres vaisseaux. Le 13, il alla bombarder le fort, l'obligea à capituler le 14, et il repartit,

le 24, avec trois cents hommes malades du scorbut. Le 7 novembre, le chevalier était à Belle-Isle, en France, et le lendemain il rédigeait, pour le ministre de la marine, M. de Pontchartrain, le rapport duquel nous avons extrait le récit de ces combats. »

L. DUSSIEUX¹, *Le Canada sous la domination française*,
(Paris, 1862, 2^e éd., in-12, J. Lecoffre.)

La lutte et la défaite au dix-huitième siècle. — Les Iroquois, vaincus et contenus par M. de Frontenac, signèrent enfin, en 1701, à Montréal, un traité de paix avec son successeur, le chevalier de Callières. Tous les chefs des tribus de la Nouvelle-France, sans en excepter les Cinq-Nations (Iroquois), apposèrent leur signature au traité ; Français et Indiens firent le calumet de la paix, et cette alliance ne fut jamais rompue. Le traité d'Utrecht, qui mit fin à la guerre de succession d'Espagne, livra à l'Angleterre la baie et le détroit d'Hudson, l'Acadie et ses dépendances, Terre-Neuve et les îles adjacentes ; c'était la clef du Canada remise aux mains de nos ennemis ; c'était le premier pas vers un abandon définitif. Il est vrai que le contrat nous laissait l'île du Cap-Breton, les autres îles du golfe du Saint-Laurent, et le droit de pêche sur la côte de Terre-Neuve.

Sous l'administration du marquis de Vaudreuil, qui remplaça Callières en 1713, fut fondée la ville de Louisbourg (1720) dans l'île Royale ou Cap-Breton ; les forts Beauséjour, Niagara, Saint-Frédéric furent élevés. Un autre gouverneur, le marquis de Beauharnais (1725-1748), et après lui, le comte de la Galissonnière (1748-1752) encouragèrent les héroïques efforts d'un officier canadien, la Varenne de la Verandrye², pour explorer les pays de l'ouest, et résoudre le problème de la jonction ou de la séparation des deux continents américain et

1. M. Dussieux, né à Lyon en 1815, deux fois lauréat de l'Institut, ancien professeur d'histoire à l'École militaire de Saint-Cyr, a écrit de nombreux ouvrages d'histoire, de géographie et d'art ; plusieurs sont classiques. Il a édité avec M. Soulié le journal du marquis de Dangeau, et les mémoires du duc de Luynes ; ses ouvrages les plus récents sont une très remarquable monographie sur le *Château de Versailles* (Bernard, 1881, 2 vol. in-8°) et une brochure sur la *Défense de Belfort* (Paris, 1882, in-18, Cerf).

2. Né aux Trois-Rivières (Bas-Canada), de la Varenne avait servi dans les armées du roi et fait, pendant la guerre de succession d'Espagne, les campagnes de Flandre. Rentré dans son pays et las de la vie monotone qu'il y menait, il organisa, de ses deniers, l'expédition qui devait le conduire, le premier des Européens, sur la Rivière-Rouge et dans les Montagnes Rocheuses.

asiatique. Les territoires du nord-ouest étaient inconnus; seuls, quelques traitants en fourrures, et le missionnaire Mesnard, mort sans laisser de traces, avaient dépassé les rives du lac Supérieur. La compagnie de la baie d'Hudson, fondée en 1670 par le prince Rupert, cousin de Charles II, avec le privilège de la traite des fourrures sur les côtes de la baie, n'étendait pas encore ses opérations dans l'intérieur. Varenne de la Verandrye, accompagné de ses quatre fils, de son neveu, d'un missionnaire, le *P. Messenger*, et d'une poignée d'hommes, pénétra dans le bassin du lac Winipeg, explora la Rivière-Rouge et l'Assiniboine, et ne revint, au bout de quatre ans, qu'après avoir épuisé ses dernières ressources. Tandis qu'il attendait, dans la région du lac des Bois, les approvisionnements demandés au Canada (1736), un de ses fils et vingt de ses compagnons furent massacrés par les Sioux; son neveu mourut. La Verandrye, ayant enfin reçu des secours, se remit en marche vers l'ouest. Il remonta la Saskatchewan, traversa le Missouri supérieur et ses affluents, et, le premier parmi les blancs, escalada les sommets de la première chaîne des Montagnes-Rocheuses; c'était en 1743. Mais l'indomptable énergie des explorateurs se brisa contre cette barrière de rochers, de glaces et de précipices; après une absence de quatorze ans passés à 500 lieues de nos établissements, en plein pays indien, au milieu de contrées sauvages, ils rentrèrent au Canada, écrasés de dettes, dénués de tout (1745). A force de réclamations, la Galissonnière obtint enfin pour le père la croix de l'ordre de Saint-Louis, et le ministre de la marine, Maurepas, l'autorisa à entreprendre de nouvelles explorations. Il se disposait à repartir quand la mort le surprit. Le successeur de la Galissonnière, *la Jonquière*, dépouilla les fils de l'héritage qu'ils avaient acquis au prix de leur sang, et livra l'entreprise, dans un but de trafic cupide, à des favoris qui la perdirent. Les navigateurs russes, conduits par Behring, eurent l'honneur de résoudre le problème de la séparation des continents; plus tard les Anglais conquièrent et colonisèrent le littoral du Pacifique; et l'itinéraire de la Verandrye ne servit qu'à enrichir les traitants et les coureurs des bois; le nom même de cet intrépide explorateur, un des plus grands de l'histoire coloniale de l'Amérique, est inconnu du plus grand nombre¹.

1. M. P. Margry a publié sur les la Verandrye deux articles qui ont la valeur d'une restauration historique. — (V. le *Moniteur* des 14-15 décembre 1852.)

Cependant la guerre de la succession d'Autriche, qui éclatait en 1741, avait mis les Anglais et les Français aux prises sur toutes les mers comme en Europe. La ville de Louisbourg, mal défendue par le gouverneur Duchambon et une garnison indisciplinée, trahie par les voleries des officiers et de l'intendant Bigot, capitula en 1744; et les expéditions du duc d'Anville, de Ramsay et de la Jonquière furent désastreuses. Toutefois Louisbourg nous fut rendu au traité d'Aix-la-Chapelle (1748); les Anglais avaient mieux aimé recouvrer Madras. Quant à Bigot, au lieu de châtier ses concussions, Louis XV le nomma intendant de la Nouvelle-France; pour les Anglais qui convoitaient notre belle colonie, un pareil choix valait une flotte.

Aux termes du traité de 1748, des commissaires devaient régler définitivement les limites de la Nouvelle-France et de la Nouvelle-Angleterre. Les colons anglais n'attendirent pas l'exécution du traité, ils envahirent notre territoire; une compagnie d'actionnaires anglais et virginien formée en 1743, et autorisée par le Parlement en 1750, installa ses agents et ses planteurs dans la vallée de l'Ohio qui nous appartenait. Le gouverneur du Canada protesta; la commission des frontières discuta cinq ans et produisit trois volumes de mémoires, bourrés de pièces et de preuves irréfutables; les Anglais s'en moquèrent. *La Galissonnière* et, après lui, le marquis *Duquesne*, gouverneurs de la colonie, comprirent que des forts et des postes bien armés et bien gardés allaient être contre un ennemi déloyal les arguments les plus solides et les plus convaincants. Huit forts nouveaux et des lignes de postes militaires furent donc élevés de Québec au Mississipi, et la milice augmentée et réorganisée: le plus célèbre de ces forts reçut le nom du gouverneur; le fort Duquesne, bâti au confluent des deux rivières Alleghany et Monongahéla, est aujourd'hui la grande cité industrielle de Pittsbourg (1754). A la nouvelle de ces travaux de défense, le gouverneur anglais de la Virginie, *Dinwiddie*, envoié contre le fort Duquesne, sans déclaration de guerre, un régiment de volontaires américains commandé par un jeune et ardent patriote de vingt-deux ans. Le 28 mai, une petite troupe française de trente-quatre hommes, sous les ordres de *Villiers de Jumonville*, envoyé comme parlementaire, est surprise au bivouac, et tous les hommes massacrés jusqu'au dernier. Le chef des miliciens américains, qui venait de se signaler par cet odieux guet-apens, était le major virginien *George Washing-*

ton¹. Le frère de Villiers vengea nos soldats, enleva le fort de la Nécessité, où les Américains s'étaient abrités, et les força à signer la plus honteuse des capitulations : ils y étaient qualifiés d'assassins. Un an après, sur les rives de la Belle-Rivière ou Ohio, le général anglais *Braddock* et les deux tiers de ses régiments périssaient dans les bois sous les coups des Canadiens français et des Indiens leurs alliés : *M. de Beaujeu*, chef des troupes françaises, fut tué ; Washington échappa. Moins heureux sur le lac Champlain, le baron *de Dieskau* se fit maladroitement battre, blesser et prendre par les milices de la Nouvelle-Angleterre (1755) ; les forts Gaspereau et Beauséjour, qui défendaient l'isthme de la presqu'île acadienne, livrés presque sans essai de résistance par leurs commandants français, assurèrent au colonel anglais Winslow la libre possession de l'Acadie.

Ici se place un des plus douloureux épisodes de cette héroïque lutte coloniale¹. L'Acadie était sous la domination anglaise depuis 1713, mais elle était restée française de cœur. Les Anglais sommèrent les Acadiens de prêter serment de fidélité au roi Georges, et de se déclarer ses bons et fidèles sujets. Ils refusèrent de désavouer leur nationalité et de prêter un serment qui répugnait à la fois à leur conscience et à leur patriotisme. Alors 7,000 habitants de tout sexe et de tout âge furent attirés dans une embuscade, cernés et arrêtés par l'armée anglaise ; on les déporta en masse dans la Nouvelle-Angleterre ; les familles furent dispersées ; les pères séparés de leurs enfants, les maris

1. Il est curieux de voir combien vive était alors la haine des Anglo-Américains contre la France, et avec quelle ardeur de patriotisme la Grande-Bretagne était servie par ces mêmes colons qui, moins de trente ans plus tard, se détachèrent d'elle après une lutte acharnée. Parmi les hommes influents qui excitaient le plus violemment les Américains à la guerre contre la France, outre le colonel Washington, le futur compagnon d'armes de Lafayette et de Rochambeau, il faut mettre en première ligne Benjamin Franklin, député de l'assemblée de Pensylvanie. Il dépensa dans cette guerre une activité inouïe, organisant les milices, achetant des canons, négociant à Carlisle avec les tribus indiennes, et à Londres avec les secrétaires d'Etat, faisant voter des fonds pour la guerre et y engageant sa fortune, défendant lui-même un fort, bivouaquant dans les glaces et les neiges, tour à tour diplomate, législateur, ingénieur et général, défendant par la plume, la parole et l'épée l'indépendance de l'Amérique, d'où il s'efforça de chasser les Français, et qu'il voulait voir peuplée de sujets anglais, du Saint-Laurent au golfe du Mexique. (V. sur ce sujet la *Vie de Franklin*, par Mignet, et l'analyse des *Mémoires de Franklin* par Sainte-Beuve.)

2. Cet épisode a été retracé dans les émouvants récits de MM. Moreau (*Histoire de l'Acadie*) ; Rameau (*La France aux colonies*). Eug. Ney (*Revue des Deux-Mondes*, t. I, II, 1831). Nous ne pouvons qu'y renvoyer nos lecteurs, en regrettant que le cadre restreint de notre ouvrage ne nous permette pas d'entrer dans de plus longs développements.

de leurs femmes, les terres, maisons et bestiaux des proscrits confisqués au profit de la couronne qui les distribua à ses nouveaux colons. Peu d'Acadiens s'établirent dans la Nouvelle-Angleterre, le plus grand nombre sur les rives du Saint-John, quelques-uns à la Louisiane, d'autres en Guyane; on en vit chercher un refuge en France, dans les landes du duché de Châtellerault, où ils peuplèrent un canton qui prit le nom d'Acadie. « Il n'y a pas d'exemple dans les temps modernes, » écrit M. Garneau, l'historien du Canada, de châtement infligé à un peuple paisible et inoffensif, avec autant de calcul, de barbarie et de sang-froid, que celui dont il est question. »

Alors commença la grande lutte. Le cabinet de Versailles, malgré la mauvaise foi des Anglais, faisait tout pour maintenir la paix. Une dernière perfidie lui ouvrit enfin les yeux et l'arracha à sa torpeur. A un signal parti de l'amirauté de Londres, sans déclaration de guerre, « au mépris du droit des gens, de la foi des traités et des coutumes des nations civilisées, » les marins anglais, répandus dans toutes les mers, fondirent sur nos vaisseaux de guerre et de commerce, sur nos bateaux pêcheurs, sur nos baleiniers et nos caboteurs; en un mois, 300 bâtimens et 10000 matelots capturés furent remorqués triomphalement dans les ports de la Grande-Bretagne. Louis XV écrivit à Georges II une lettre indignée pour lui demander réparation des « pirateries » et du « brigandage » de ses croiseurs, rappela de Londres son ambassadeur, et lança la déclaration de guerre (mai 1756).

Au nord-est de l'Acadie se trouve l'île du Cap-Breton dont la capitale, Louisbourg, fondée au commencement du dix-huitième siècle, gardait l'entrée du Saint-Laurent. Des millions avaient été prodigués pour faire de cette ville le boulevard de l'Acadie, la sentinelle avancée de la France canadienne : les murs en pierre de taille avaient 36 pieds de haut et étaient flanqués de six bastions; la rade défendue par plusieurs batteries était éclairée par un phare; les chantiers, magasins, casernes, établissemens de tout genre faisaient de cette station la clef des territoires de l'ouest. Le 28 mai 1758, une flotte formidable appareillait d'Halifax, sous les ordres de l'amiral *Boscawen*; elle se composait de vingt-trois vaisseaux et de treize frégates, convoyant une armée de 15000 hommes commandée par *Amherst* et *Wolfe*. La garnison française de Louisbourg comptait 2500 hommes et 300 miliciens indigènes.

Le chevalier de *Drucourt*, son chef, opposa une résistance désespérée. A ses côtés, on vit, pendant toute la durée du siège, sa femme affronter la mort sur les remparts, encourageant les combattants, pointant les canons et mettant le feu aux mèches. Après deux mois de tranchées ouvertes, de larges brèches furent faites dans les murailles ; il fallut capituler. Le gouvernement anglais donna l'ordre de faire sauter les fortifications, d'abattre et de brûler tout ; la population fut dispersée, et l'on fit de la ville un désert. A quelques lieues de la ville actuelle de *Sydney*, se trouvent les ruines à peine reconnaissables de l'ancienne forteresse. « Des traces de fossés éparses çà et là, » écrit M. du Hailly, un pan de mur démantelé dominant la mer ; vers l'intérieur, une enceinte de glais en amphithéâtre, quelques restes de nos vastes magasins sous les voûtes desquels s'abritent des bestiaux errants ; puis parfois, quand la mer est calme, quelques débris de nos vaisseaux coulés que les pêcheurs prétendent apercevoir encore sur le fond ; voilà aujourd'hui tout ce qui reste de *Louisbourg*. »

Au Canada se frappèrent les coups décisifs. En 1756, le gouverneur *Duquesne* avait été remplacé par un Canadien, le marquis de *Vaudreuil*, probe et dévoué à la France, mais plein de préjugés coloniaux, sans énergie ni clairvoyance, tout prêt à abdiquer entre les mains des intrigants. Le baron de *Dieskau* eut pour successeur un héros, le marquis de *Montcalm*. Le nom de ce dernier défenseur du Canada français est un des plus glorieux et des plus purs de son siècle¹.

Louis-Joseph de Montcalm était né en 1712, au château de *Candiac*, près de *Nîmes*, d'une ancienne famille du Rouergue, qui savait verser son sang pour la France ; suivant un dicton du pays, la guerre était le tombeau des *Montcalm*. Celui-ci fut digne de sa race. Il se battit sous *Berwick*, dans la campagne du *Rhin*, en 1734 ; en *Bohême*, avec *Chevert* dont il

1. M. de *Bonnechose*, dans un livre excellent, plein de faits et plein de cœur, vient de le remettre en lumière. Après M. *Dussieux*, il a vengé cette grande mémoire des calomnies qui ont essayé de la flétrir. L'histoire, désormais éclairée par les preuves, a fait enfin à chacun sa part dans les responsabilités : d'un côté, *Bigot* et la pléiade de fripons qui, sous sa haute direction, organisaient le brigandage administratif ; *Vaudreuil*, tremblant devant *Bigot*, et devenu son complice par lâcheté autant que par ignorance ; — de l'autre, *Montcalm*, le fier patriote, et ses admirables lieutenants, *Bougainville*, *Lévis*, *Bourlamaque*, auxquels il faut joindre l'honnête et actif *Doreil*, commissaire ordonnateur des guerres, signalant les rapines de l'administration à un gouvernement qui n'écoutait pas ou ne voulait pas entendre. (V. aussi un intéressant article de M. *Tibulle Hamont*, *Revue des Deux-Mondes* du 15 février 1879.)

devint l'ami; en Italie, aux côtés de Belle-Isle, au col d'Exilles (1746), où il fut blessé. D'Argenson eut le mérite de deviner en lui un des rares officiers qui, à cette époque de décadence, « se portaient encore vers le grand, » et le fit envoyer en Amérique, en 1756, avec le titre de maréchal de camp. Montcalm emmenait 3800 hommes, et avec eux Bougainville, alors âgé de vingt-cinq ans, et le chevalier de Lévis. L'année suivante, il en reçut 1500 de plus, et à cet effectif il ajouta 2000 soldats de la marine, les contingents des milices canadiennes et de *nos sauvages*. « Avec une telle armée, mal nourrie, » à peu près sans souliers et sans solde, n'ayant guère d'autres » munitions que celles prises sur l'ennemi, il fallait garder » une frontière de plusieurs centaines de lieues, occuper vingt » forts et faire tête partout à l'invasion, dont les forces finirent » par s'élever au chiffre officiel de 60 000 hommes. Étonnantes campagnes, dont aucune guerre d'Europe ne donne » l'idée! Pour théâtre, des lacs, des fleuves, des forêts sans » limites succédant à d'autres lacs, à d'autres forêts, à d'autres » fleuves. Pour armée, des troupes étrangères : le higlander » écossais et le grenadier de France, qui porte la queue et » l'habit blanc, combattent près de l'Iroquois et du Huron à » la plume d'aigle. Tantôt, la hache à la main, le fusil en » bandoulière, les soldats de ces armées cheminent sous bois; tantôt ils portent à bras, au-delà des rapides écumants, les » bateaux où ils se embarquent; et l'hiver, des raquettes aux » pieds, la peau d'ours au dos, ils suivent, sur la neige, des » traîneaux de campagne attelés de grands chiens. Guerre » remplie de surprises, de massacres, de combats corps à corps. » dans laquelle les décharges de l'artillerie et le roulement des » tambours répondent aux hurlements des Peaux-Rouges et » au fracas des cataractes. » (DE BONNECHOSE, p. 31.)

Montcalm savait quel parti on pouvait tirer des Peaux-Rouges, excellents guides dans les forêts, tireurs incomparables, rameurs et pilotes de premier ordre. Rien ne lui coûta pour les séduire; il s'en fit des amis dévoués jusqu'à la mort. Il enleva avec eux les forts de Chouaguen et de William-Henry (1756-1757), et il y trouva les munitions que la métropole ne se hâtait pas de lui envoyer. Le gouvernement fournit quelques vivres, soixante-quinze recrues. « De la poudre, envoyez au moins de la poudre, » écrivait Montcalm; et, tandis que William Pitt multipliait les convois anglais, les officiers français étaient dans la détresse, les soldats réduits à un quart de ra-

tion, les Canadiens et les Acadiens réfugiés mouraient de faim, et, à la moindre plainte, les autorités coloniales menaçaient l'armée de lui couper tout à fait les vivres. Le cabinet de Versailles trouvait énormes les dépenses de la guerre canadienne, six millions en 1755, onze millions en 1756, dix-neuf en 1757; dépenses énormes en effet, mais qui allaient enrichir les coffres de l'intendant du Canada et de sa bande.

Les voleries de l'intendant Bigot.

« En François Bigot, treizième et dernier intendant de la Nouvelle-France, s'incarnait toute la corruption brillante et audacieuse du dix-huitième siècle. Ses rapines à Louisbourg, lors du premier siège, en 1745, avaient déjà provoqué dans la garnison des mutineries qui hâtèrent la capitulation de la place. Au lieu d'être puni, le coupable, bien apparenté, fut envoyé avec avancement au Canada. Il y porta ses vices, ses séductions et son intelligence. Maître absolu dans tous les services de finances, Bigot créa une administration à son image, et pour voler il eut, comme le géant de la fable, des mains par centaines; chaque fonctionnaire pillait, depuis l'intendant et le contrôleur jusqu'au moindre cadet; dans cette honteuse concurrence, le chef ne reprochait à l'inférieur que « de voler trop pour sa place. » Sur tout le Canada il se répandit comme une épidémie de vols: vols sur l'approvisionnement des places, vols sur les transports, vols sur les travaux publics, vols sur les produits de la traite des pelleteries réservés au roi, vols sur les fournitures du matériel de la guerre et de l'équipement! Mais c'était sur les marchandises livrées en présents aux Peaux-Rouges qu'on faisait les plus belles affaires; au fond de sa forêt, le pauvre sauvage était volé. Ce n'est pas tout: parfois le brigandage prenait un autre tour, et les employés de Bigot, devenus commerçants, opéraient, sous la protection de leur chef, d'immenses accaparements de toutes choses, qu'on revendait ensuite à l'Etat et aux malheureux colons à 150 % de bénéfice. Enfin arriva la famine: ce fut le bon temps... La famine, quelle aubaine pour Bigot et sa bande!

Quels bons coups on faisait avec les blés accaparés de longue main ¹ ! Mais si l'on gagnait de l'argent, il était galamment dépensé. « Malgré la misère publique, des bals et un jeu effroyable, » écrit à sa mère Montcalm indigné; Doreil (commissaire ordonnateur) ajoute, dans une dépêche au ministre : « Nonobstant l'ordonnance de 1744 pour » défendre les jeux de hasard dans les colonies, on a joué » ici, chez l'intendant, jusqu'au mercredi des Cendres, un » jeu à faire trembler les plus intrépides joueurs. M. Bigot » y a perdu plus de « 300 000 livres. »

Charles de BONNECHOSE, *Montcalm et le Canada français*,
(Paris, 1881, in-18, Hachette.)

Et pourtant, malgré la disette, et l'indifférence de la mère-patrie, et l'incapacité du gouverneur, et les voleries éhontées de l'intendant, Montcalm et ses troupes remportèrent le 3 juillet 1758 la brillante victoire de Carillon. Le général envioie alors en France Bougainville et Doreil pour réclamer de prompts renforts et des ravitaillements. « Monsieur, dit brutalement à » Bougainville le ministre de la marine, Berrier, quand le feu » est à la maison, on ne s'occupe pas des écuries. — Monsieur, » répliqua le jeune aide-de-camp, on ne dira pas du moins » que vous parlez comme un cheval. » On nomma Montcalm lieutenant-général, mais on n'envoya pas de secours : à quoi bon se mettre en frais pour sauver « quelques arpents de neige ? » disait-on dédaigneusement à la cour. Le 13 septembre 1759, dans les plaines d'Abraham, en face des fortifications ébauchées de Québec, Montcalm livra aux Anglais son dernier combat. Après une lutte acharnée, les Français succombèrent; les deux généraux en chef, Wolfe et Montcalm, furent tués. Ramsay livra Québec aux Anglais sans combat, à l'heure où Lévis, ralliant les soldats de Montcalm, venait la défendre. L'année suivante, Lévis et Bouchbattre battirent les Anglais sous les remparts de la ville et en firent le siège sans succès; cinq mois après, Vaudreuil signait à Montréal avec le général Amherst la capitulation définitive. Le traité de Paris (1763) consacra la perte de cette splendide colonie de la Nouvelle-

1. Les vivres apportés par les rares navires qui échappaient à la croisière anglaise étaient vendus par les agents de Bigot dans une maison de Québec à laquelle est resté le surnom de « la Friponne ».

France, où tant de sang français avait été répandu, tant d'héroïsme dépensé, où le génie de notre race avait trois siècles durant affirmé avec éclat sa puissance¹. Montcalm a son tombeau dans une église de Québec; les Anglais ont rendu hommage à son héroïsme en gravant son nom à côté de celui de Wolfe sur l'obélisque de granit érigé en 1827 par lord Dalhousie dans le jardin public de Québec, avec l'inscription suivante : *Mortem virtus, communem famam historia, monumentum posteritas dedit* (le courage leur donna la mort, l'histoire une gloire commune, la postérité ce monument). Les descendants des colons français du Canada ont célébré avec éclat, en 1859, le centenaire du vaillant général. La France a-t-elle assez fait pour honorer ces grands souvenirs de la colonisation canadienne en appliquant à trois des nouvelles rues de Paris les noms de Jacques Cartier, de Champlain et de Montcalm?

Grâce aux derniers défenseurs du Canada, l'honneur de la France est resté sauf, et la responsabilité du désastre pèse non sur l'armée, ni sur le pays, mais sur le système colonial et sur le gouvernement de Louis XV tombé en décrépitude.

Le gouvernement et les colons.

« Les colons français se montrèrent parfaitement à la hauteur de leur rôle; tout le progrès qui s'est fait dans les colonies a été produit par la force de leur labeur, par eux et par eux seuls. Dans la proportion de nombre et de force dont ils disposaient, ils ne sont restés inférieurs à aucun des colons des nations étrangères. Ils furent aussi laborieux,

1. Rentrés en France, Lévis, accueilli avec honneur, alla servir contre l'Allemagne et devint maréchal de France en 1783; — Bougainville se fit navigateur, devint le rival de Cook par ses explorations maritimes, et mourut à quatre-vingt-trois ans en 1811, amiral, membre de l'Académie des sciences et sénateur. — Quant à Bigot et à ses coquins d'associés, ils revinrent en France dans l'espérance d'y jouir paisiblement de la prodigieuse fortune acquise par les moyens que l'on sait. Malheureusement pour ces honnêtes gens, des accusations terribles s'élevèrent contre eux : les officiers et soldats du corps d'expédition eurent le mauvais goût de faire retomber sur eux la responsabilité des désastres. Une commission de magistrats présidée par le lieutenant de police, Sartines, instruisit leur procès qui dura deux ans. Les accusés étaient au nombre de cinquante-cinq; la sentence les condamna à restituer douze millions; Bigot, dans un mémoire justificatif, avait eu l'impudeur d'attaquer Montcalm; la veuve et les enfants du marquis obtinrent la condamnation de cet écrit calomnieux. Bigot et son subdélégué Varin, qui avaient pour le moins mérité la corde, furent bannis à perpétuité du royaume. (V. dans l'ouvrage de M. Dussieux les pièces du procès.)

plus entreprenants, plus rudes à la fatigue. Lorsque les colonies anglaises ne comptaient encore que soixante mille âmes, elles n'occupaient point plus d'espace défriché et établi que le Canada en 1750, quand il atteignit un semblable chiffre, et à cette époque les Canadiens avaient jeté en outre dans l'ouest, non seulement des coureurs de bois, mais de véritables colonies agricoles à Détroit, à Vincennes, aux Illinois, etc. En dépit des guerres, de la traite des fourrures, de la négligence et des vices de l'administration, la population française soutint constamment la proportion de son développement naturel à l'égal de celui des Anglais, à raison de 2,50 à 3 % en moyenne. Mais tandis que le Canada ne reçut que dix mille émigrants, il en arriva plus de cent mille aux colonies anglaises, et il était impossible de lutter contre ce fait, qui domina la situation.

» L'éducation des Canadiens fut, il est vrai, généralement négligée et fort inférieure à celle des Anglais, mais leur haute moralité et les heureuses qualités de leur caractère compensèrent en partie ce défaut, qu'il faut imputer du reste à l'insouciance de leur administration autant qu'à eux-mêmes.

» En cinquante ans, de 1710 à 1760, la colonie avait pris une si forte assiette et un tel accroissement, que si elle eût été isolée de tout établissement européen rival, elle était parfaitement en état de vivre et de se développer par elle-même, la France l'eût-elle abandonnée. Ce n'est donc ni par défaut de vitalité, ni par incapacité ou insuffisance quelconque de la part des colons que ce pays a été perdu. Il n'a cédé qu'à la force infiniment supérieure des Anglais; ce n'est pas la colonie qui a succombé, c'est la domination de la France; et la preuve, c'est que la colonie française lui a survécu.

» Nous avons donc créé une colonie viable et vigoureuse, et si notre domination a péri, la cause en est exclusivement dans la faiblesse relative où cette contrée fut laissée, faute d'émigration et de protection, vis-à-vis des forces décuples des Anglais. L'un et l'autre fait ne sont imputables ni aux colons, ni au caractère français, pas même

aux nécessités politiques de l'Europe, mais uniquement à la négligence du gouvernement français et au système pernicieux adopté par lui dans ses colonies, aussi bien que dans la métropole. Vouloir être tout-puissant pour avoir le droit d'une superbe incurie, telle semble avoir été la devise du gouvernement français; et c'est l'action énérvante de l'omnipotence gouvernementale, s'opiniâtrant à tout diriger, et inhabile à rien faire, qui résume les causes réelles de la perte de presque toutes nos colonies. De là faiblesse de l'émigration et insuffisance de population, absence invincible de tous bons avis et de toute amélioration, gaspillage de toutes les ressources, défaut presque complet de production; de là la différence écrasante des progrès des colonies anglaises; de là leur triomphe et notre ruine.

» Jamais plus belle partie ne fut tenue par la France; jamais elle n'a eu entre les mains une occasion plus favorable d'agrandissement et de puissance; jamais aucune nation n'a possédé des éléments meilleurs, plus dévoués, plus serviables pour la fondation de ses colonies. Situation, climat, fertilité, immense étendue; colons actifs, hardis, laborieux, profondément moraux et religieux; tout semblait réuni pour accomplir à peu de frais ce beau rêve de Richelieu, de Colbert et de Vauban, une nouvelle France heureuse et forte. Et que fallait-il faire? Consacrer chaque année 300 000 francs, somme minime, à envoyer des colons ou à encourager des entreprises de colonisation; entretenir constamment dans le pays de mille à trois mille soldats, selon les temps; et il est hors de doute que, nous aussi nous eussions eu, en 1750, un million de colons qui nous eussent légué aujourd'hui dix à douze millions de Français en Amérique. »

E. RAMEAU, *La France aux colonies*, II^e partie, ch. VIII.

Les chutes du Niagara.

Les chutes du Niagara ont été cent fois décrites par tous les voyageurs qui ont eu le bonheur de les visiter; depuis Chateaubriand, qui voyait ou croyait voir « les aigles, entraînés

» par le courant d'air, descendre en tournoyant au fond du
 » gouffre, et les carcajoux se suspendre par leurs longues queues
 » au bout d'une branche abaissée, pour saisir dans l'abîme les
 » cadavres brisés des élans et des ours¹, » jusqu'à M. de Lave-
 leye qui s'y rendait en traîneau sur la neige, pendant l'hiver
 de 1879, et entendait gronder les cascades derrière un mur de
 stalactites scintillantes². Les récits ne diffèrent entre eux que par
 le degré d'enthousiasme du spectateur, ou par le bonheur d'ex-

LES GRANDS LACS DE L'AMÉRIQUE DU NORD.



Lacs de l'Amérique du Nord.

pression de l'écrivain³. Il n'en est pas qui soient restés insensibles à la sublimité du spectacle ; il n'en est pas non plus qui n'aient avoué leur impuissance à en retracer la majesté saisissante. Chateaubriand appelait le Niagara « une colonne d'eau du déluge ; » J.-J. Ampère écrivait : « J'ai vu bien des cascades en Suisse, en Ecosse, en Norvège, dans les Pyrénées, » toutes ensemble se perdraient et se noieraient dans le Nia-

1. Chateaubriand, *Atala*, épilogue.

2. V. *Tour du monde*, année 1881, 2^e sem.

3. Le premier Européen qui ait décrit les chutes du Niagara est un prêtre français, le franciscain Hennepin, qui les vit en 1678.

RAPHIE.

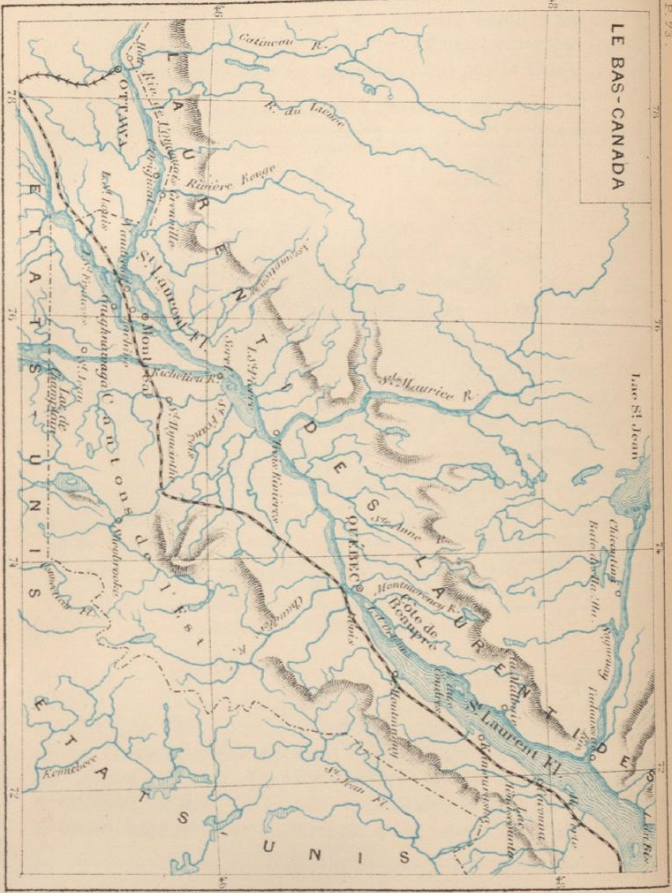
oyant au fond
ers longues que
ir dans l'abîme
squ'à M. de la
ge, pendant l'ou
l'arrière un mo
t entre eux que
se le bonheur d
du nord.



soient restées
et pas non plus
r la majesté sur
une colonne é
vu bien des
dans les Pyrén
ient dans le N

Niagara est un p

Imp. B. Dufrenoy



E. 73.

» gara,
 » gran
 » vés p
 » les
 ans, ne
 chose de
 a passé
 en-tiel
 bonne
 ressan
 devant
 et d'it
 jeune
 vate

» visie
 ont é
 sieurs
 exact
 qui
 parco
 chute
 ai rap
 » I
 ce lap
 sous,
 relou
 de ve
 n'y
 que

» d'i
 été
 sp
 (16
 (Ha
 visi
 3.
 m

» gara, pygmées auprès d'un Titan. Pour moi, les deux plus
» grandes choses de ce monde sont, parmi les monuments éle-
» vés par la main de l'homme, les ruines du Thibet, et parmi
» les œuvres de la nature, les chutes du Niagara. » Depuis vingt
ans, le Niagara a un peu changé d'aspect, et perdu quelque
chose de sa primitive et sauvage beauté. L'industrie américaine
a passé là ; elle a calculé la force motrice de « ces mille arcs-
en-ciel qui se courbent ou croisent sur l'abîme, » et réduit une
bonne partie de cette poésie en dollars¹. Il nous a paru inté-
ressant de rapprocher quelques-unes des impressions ressenties
devant les chutes par trois voyageurs de mœurs, d'éducation
et d'habitudes d'esprit différentes ; un savant géologue, un
jeune et aimable homme du monde, un économiste, fin obser-
vateur et spirituel écrivain.

« Pendant les années 1848, 1849 et 1850, j'ai fait cinq
visites aux cataractes du Niagara. Plusieurs de ces visites
ont été de véritables séjours, se prolongeant pendant plu-
sieurs semaines, et j'ai pu avoir ainsi une connaissance
exacte des localités et du grand phénomène de dénudation
qui s'y passe. Quinze années après, en septembre 1863, j'ai
parcouru de nouveau tout le terrain qui encadre les célèbres
chutes du Nouveau-Monde, et voici les impressions que j'en
ai rapportées.

» Disons-le tout de suite, au point de vue du pittoresque,
ce laps de temps a été fatal au Niagara. Partout des mai-
sons, des hôtels, des cafés, des magasins ; on ne peut plus
retourner la tête sans être assailli par une armée de guides,
de voituriers ; c'est Chamouni² transporté en Amérique. Il
n'y a que l'île à la Chèvre qui ait été respectée³, et aussi
quelques arbres au milieu des rochers abrupts, là où il

1. Le journal, la *Lumière électrique*, raconte que les Américains viennent d'imaginer une application aussi ingénieuse qu'inattendue de l'éclairage électrique ; ils l'ont employé à mettre en relief et à compléter le merveilleux spectacle des cataractes. (V. *Journal général de l'instruction publique*, (16 février 1882.)

2. Chamouni ou Chamounix, bourg situé dans la haute vallée de l'Arve (Haute-Savoie), au pied du mont Brévent, est le rendez-vous des touristes qui visitent les cols et les glaciers du mont Blanc.

3. On lira plus loin dans une relation plus récente que l'île de la Chèvre elle-même n'a pas été respectée.

est impossible d'aller les couper pour en faire des barrières. Au point de vue géologique, les changements, sans être aussi frappants, sont néanmoins considérables. Au Niagara, l'eau agit comme le marteau du démolisseur; elle frappe brutalement, ou s'appuie comme un levier à force irrésistible, et précipite dans le gouffre les roches par blocs énormes. J'ai été très frappé des changements arrivés à la grande chute de droite, qui est connue sous les noms de Cataracte canadienne ou du Fer à cheval (*Horse Shoe fall*). La forme de fer à cheval s'est modifiée profondément en s'enfonçant et s'ébréchant fortement vers le milieu. La célèbre table de roches a presque entièrement disparu... La tour, connue sous le nom de Terrapine, s'est rapprochée de la chute, et plusieurs des gros blocs qui se trouvaient en avant de cette tour ont disparu, emportés dans le gouffre...

» Le fleuve Niagara se divise en trois parties complètement distinctes. Du lac Érié aux cataractes, le fleuve est large et coule à pleins bords, au milieu de vastes plaines. Il est parsemé de belles, nombreuses et grandes îles, et partout les plus gros bateaux à vapeur peuvent circuler sans difficulté. Des cataractes à Lewiston, le fleuve se contracte; des murs gigantesques de 200 à 250 pieds de hauteur le resserrent et l'obligent de couler comme s'il traversait les portes d'un canal, avec une différence de niveau de 100 pieds entre la partie inférieure des chutes et Lewiston. La largeur de cette vallée d'érosion, creusée entièrement par le fleuve, varie entre 800 et 1200 pieds. Cette espèce de canal ou *cânon* du fleuve atteint sa plus grande largeur vis-à-vis de l'hôtel de Clifton, et il va en se rétrécissant vers le célèbre pont suspendu, où il a 800 pieds de l'un à l'autre bord du précipice... La troisième partie de la rivière Niagara s'étend de Lewiston au lac Ontario, et elle est navigable; elle ne coule pas à pleins bords cependant, étant resserrée entre des collines qui la dominent de 20 à 80 pieds, et en même temps il y a des bouillonnements et des contre-courants... Il est une force qui peut déjouer tous les calculs de rétrogradation des cataractes du Niagara et les amener à une stagnation presque absolue; c'est la pro-

digueuse activité industrielle des Américains. Déjà un joli filet d'eau formant une véritable rivière a été détourné sur la rive américaine pour faire rouler des usines; et cette rivière vient se jeter plus bas que les chutes. Une trentaine ou une quarantaine de saignées comme celle-là, faites des deux côtés, canadien et américain, et le Niagara ne sera plus qu'un modeste ruisseau, comme le Rhin à Schaffouse, la chute du bois de Boulogne, ou les cascades de Tivoli. Le *Tonnerre des eaux* (c'est ce que signifie le mot Niagara en iroquois) ne sera plus alors qu'un roulement de tambour. L'industrie aura désarmé Jupiter Tonnant¹. »

J. MARCOU²,

Le Niagara quinze ans après.

(Bulletin de la Société de géologie, mai 1865.)

» Je me figure ce que devait être le Niagara du temps où il ne battait que les rochers de ses rives et ne roulait que les troncs d'arbres arrachés aux forêts, du temps où ces routes et ces voies ferrées n'avaient pas déchiré le flanc du ravin. Je me figure le silence universel de la nature devant le tonnerre du grand fleuve, l'homme errant comme une bête sauvage parmi ses précipices, n'osant pas encore troubler sa majesté; et je comprends alors la grandeur du spectacle. Les Indiens vénéraient le Niagara comme la demeure d'un grand esprit; est venu l'Européen prosaïque qui l'a exploité. Il a semé des champs de maïs à la place des forêts abattues, bâti des moulins dans les rapides, des

1. Le Niagara sépare le Canada des Etats-Unis : la république et la colonie anglaise possèdent donc l'une, la rive droite, et l'autre la rive gauche des cataclysmes. Les deux Etats, chacun pour leur part, surveillent l'hydrographie du bassin, la navigation, les ports, l'entretien des canaux et les phares.

2. M. Jules Marcou, né à Salins en 1824, fut préparateur de minéralogie à la Sorbonne (1846), puis géologue voyageur du muséum, et, en cette qualité, alla étudier, en compagnie du savant Agassiz, la géologie des Etats-Unis et des possessions anglaises de l'Amérique du Nord. Revenu en France en 1850, à la suite d'une dangereuse maladie, il retourna aux Etats-Unis en 1853, et prit une part active aux expéditions scientifiques ordonnées par le gouvernement américain dans les Montagnes Rocheuses et la Californie. En 1855, il fut nommé professeur à l'École polytechnique de Zurich; en mai 1860, il revint en Amérique du Nord, a été publié en anglais (1853). Plusieurs autres publications ont été faites par le même auteur sur la géologie du Jura.

mesures sur le bord même du gouffre et sous la pluie des cataractes. Il orne le domaine solitaire du grand fleuve comme le jardin d'une guinguette ; il tente même de l'emprisonner et de s'en faire un ouvrier docile. On regarde avec colère le vêtement mesquin que les hommes ont mis à cette nature puissante ; on aurait presque envie que le fleuve géant nettoiyât ses rives et reprit sa liberté.

» La nature américaine n'est point, comme celle d'Europe, un artiste habile qui semble se parer d'elle-même pour le regard des peintres. Elle dédaigne les arrangements coquets ; elle est plus grande, plus large, plus puissante, mais aussi plus monotone : elle semble ne pas se donner la peine de nous ménager ces surprises et ces amusements auxquels nos paysages restreints nous ont accoutumés. L'homme, d'ailleurs, n'est point encore en harmonie avec elle et ne contribue pas à l'embellir. Il n'y porte que la laideur et la dévastation ; son passage se reconnaît aux forêts saccagées, aux troncs noircis et calcinés, aux terres dépouillées et arides. Les moissons, improvisées parmi ces ruines, n'ont pas la riche et féconde beauté de nos champs : elles sont négligées, inégales, semblables à de mauvaises herbes ; les habitations même n'ont rien de gracieux ni de rustique : ce sont des baraques de planches d'une laideur uniforme... L'homme, qui ailleurs s'assimile à la nature au point d'en sembler inséparable, apparaît ici comme un conquérant brutal et pillard qui la défigure, pressé de l'asservir et de la dépouiller. »

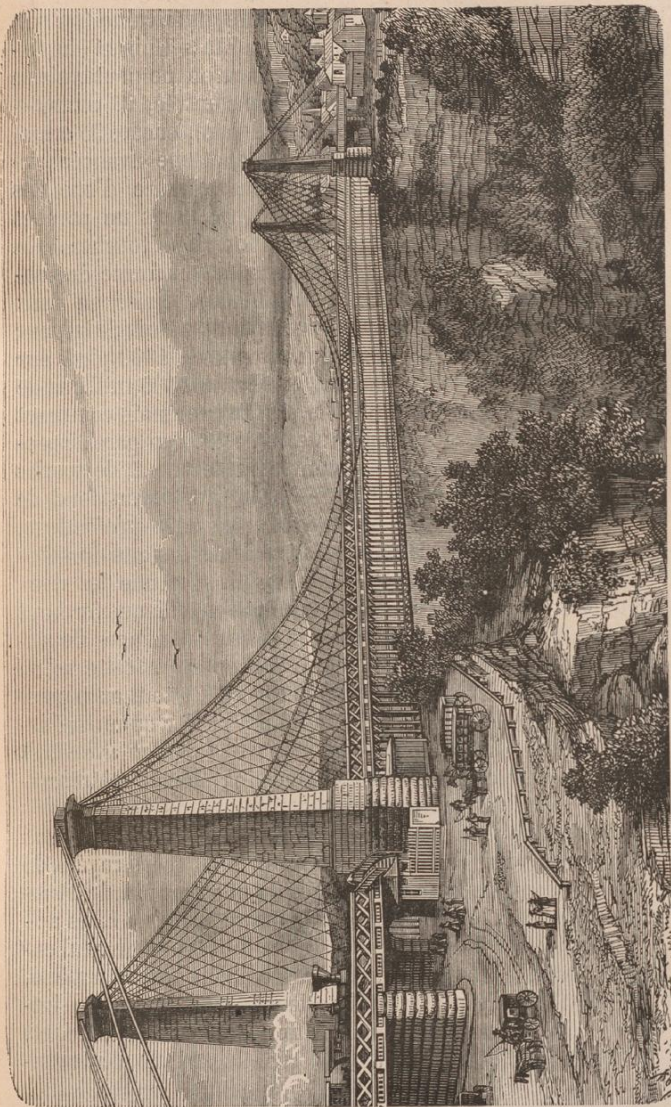
Ernest DUVERGIER DE HAURANNE¹,

Huit mois en Amérique.

(2 vol. in-18. Paris, 1866, Librairie internationale, t. I, ch. v.)

« Nous descendons à *Cataract-house*, hôtel situé entre les rapides et les chutes. La chute est à deux pas ; seulement, elle n'est pas visible, gratis du moins. Par une com-

1. M. Ernest Duvergier de Hauranne, né à Paris en 1843, mort à Trouville en 1877, député du Cher de 1871 à 1877, n'a laissé que cet attrayant récit de voyage en Amérique, quelques brochures politiques et une Histoire populaire de la Révolution française, publiée par M^{me} Duvergier de Hauranne, d'après les notes laissées par son mari.



Pont suspendu sur le Niagara.

binaison ingénieuse et savante, la rive américaine (on sait que le Niagara forme la limite des États-Unis et du Canada) a été enclose de telle façon qu'on ne peut voir la chute que du *Prospect-Parck*, — prix d'entrée, 25 cents, — ou du *Suspension-Bridge*, prix du passage, encore 25 cents. Nous entrons dans le *Prospect-Parck*, et une avancée circulaire nous place soudainement en présence d'une des plus splendides merveilles de la nature. Sans un parapet en granit à hauteur d'appui, nous pourrions toucher de la main l'énorme masse liquide qu'une île, en forme de promontoire, *Goat island* (île de la Chèvre), divise en deux parties inégales : la chute américaine de 900 pieds de largeur sur 164 de hauteur, la chute canadienne de 1900 pieds sur 150, l'une et l'autre déversant par heure 1500 millions de pieds cubes d'eau. Voilà pour la statistique ; mais comment donner une idée de l'imposante majesté d'un pareil spectacle ? La masse verdâtre se couvre, en tombant, de scories brillantes comme des soufflures de verre, et du fond de l'abîme qu'elle creuse à une incommensurable profondeur, s'élève une vapeur blanche sur laquelle les rayons du soleil dessinent des fragments d'arc-en-ciel. Chacune des deux chutes se creuse par le milieu, la chute canadienne formant une immense cuve d'où la vapeur monte en nuages floconneux. L'esprit demeure anéanti à l'aspect de cette scène grandiose, et les lèvres sont muettes. C'est tout au plus si l'on est choqué de la vue du moulin à papier qu'un industriel utilitaire a bâti dans une annexe de *Goat island*, et dont la haute cheminée fume à une vingtaine de mètres au-dessus de la chute américaine.

» Cependant le parapet de granit rouge, sur lequel nous nous appuyons, est couvert de plaques blanches rayées de lignes noires. Ce sont des affiches du photographe de *Prospect-Parck*, et elles valent la peine d'être lues. Elles apprennent aux visiteurs que *Prospect-Parck* est le seul endroit d'où l'on puisse avoir une vue complète du phénomène, en insistant sur cette considération majeure qu'il leur importe de conserver un souvenir durable de leur visite, et, qu'à cet égard, ils ne pourraient rien trouver de plus satis-

faisant et d'intéressant qu'une photographie contenant à la fois une reproduction parfaite d'un des plus grands spectacles de la nature, et de la physionomie qu'ils avaient eux-mêmes en le contemplant. Sans me laisser séduire par cette annonce alléchante, je prends un ticket de 50 cents pour le chemin de fer qui dépose les visiteurs au pied de la chute américaine; et pour le *ferry* qui les transporte sur la rive canadienne. Le chemin de fer consiste en un plan incliné, sur lequel un *car* à découvert monte tandis qu'un autre descend. Au bout de quelques minutes, vous vous trouvez dans un pêle-mêle de rochers glissants, en travers desquels sont jetées des passerelles qui vous permettent d'approcher assez près du torrent écumeux pour être étourdi, aveuglé et mouillé de pied en cap. Après avoir accompli ce devoir de touriste consciencieux, vous vous embarquez sur le *ferry*, une chaloupe grande comme une coquille de noix qui vous transporte sur l'autre rive, en dansant sur les brisants et les remous... On vous offre, moyennant un dollar, de vous conduire dans le gouffre. Vous acceptez. On vous revêt d'un costume et d'un bonnet en toile cirée, et vous descendez jusqu'au fond de la cataracte. Le rocher d'où le flot épais et bruyant se précipite, profondément creusé et, selon toute apparence, destiné à s'effondrer, forme un arceau au-dessus de votre tête. Vous avancez, en vous collant au rocher, sur un sentier qui va en se rétrécissant jusqu'au moment où il devient tout à fait impraticable. A deux pas, la masse liquide se précipite en mugissant. C'est un enfer aquatique. Vous rebroussez chemin, et ce n'est pas sans un sentiment d'intime satisfaction que vous remontez l'escalier qui vous a conduit dans cet antre, d'où le dieu Dollar, le plus puissant des dieux, a expulsé le génie de la cataracte. Vous vous rhabillez, vous vous séchez, et vous suivez la berge escarpée, au-dessous de la chute, jusqu'à *Suspension bridge*, une merveille de l'industrie humaine en face d'une merveille de la nature. Les deux tours qui en forment les extrémités sont à une distance de 1230 pieds l'une de l'autre, et le tablier du pont est à 256 pieds au-dessus du niveau de la rivière. Voitures et piétons y

passent sans que la moindre oscillation vienne inquiéter les voyageurs nerveux. Du milieu de *Suspension bridge*, vous apercevez, à votre droite, la cataracte dans toute sa splendide beauté, tandis qu'à votre gauche, sur les hauteurs de la rive américaine, s'étale, en caractères cyclo-péens, l'annonce des pilules et emplâtres de Herrick! Il y a aussi le *Peruvian syrup*, l'*Anderson's buchu*, le *Tarrants selters aperiment for dyspepsia*; il y a, peints à fresques dans les tons les plus éclatants, tous les animaux de la ménagerie de Van Amburgh, le zèbre, l'hyène, le rhinocéros cornu, le premier qui ait visité ce continent, sans oublier l'âne acrobate, constituant, au dire de l'éditeur de l'affiche, une réunion propre à intéresser les théologiens aussi bien que les historiens. Il y a enfin la reine de la corde, la célèbre signorina Maria Spelterini, qui annonce sa dernière ascension sur la corde roide, au-dessus des torrents mugissants et bondissants de la cataracte. C'est complet!... Je reprends le chemin de l'hôtel;... et je vais me reposer, à l'américaine, sur la piazza. Une bande de musiciens vient s'y installer, et elle ouvre son concert quotidien en exécutant l'ouverture de la *Fille de M^{me} Angot*. Certes, les chutes du Niagara n'ont pas cessé d'être une des merveilles de la création; elles lancent, comme au temps où M. de Chateaubriand allait écouter leur voix solitaire, un flot puissant et éternel; mais en pénétrant jusque dans leurs entrailles au moyen de ses élévateurs et de ses chemins de fer inclinés, en bâtissant des moulins sur le bord et en y élevant des fontaines de soda-water, en les utilisant et en les exploitant, l'homme ne les a-t-il pas dépouillées d'une partie de leur sauvage grandeur? C'était un lion du désert, ce n'est plus qu'un lion en cage que le dompteur, vêtu d'un justaucorps bariolé, exhibe en cabriolant entre ses pattes. »

G. DE MOLINARI¹,

Lettres sur les Etats-Unis et le Canada.

(Publiées dans le journal des *Débats*, 1876. Elles forment un volume in-18. Paris, 1876, Hachette.)

1. Economiste belge, M. de Molinari est correspondant de l'Institut, attaché

Québec.

« La cité de Champlain, l'antique capitale de la « Nouvelle-France, » aujourd'hui chef-lieu de la « province de Québec, » est comme la ville de l'Écriture « située sur une haute montagne et qui ne peut se cacher aux yeux. » Elle domine fièrement le Saint-Laurent, à l'endroit où le fleuve commence à resserrer son lit immense. Sa citadelle, garnie de canons qui se rouillent sur leurs affûts, était occupée, il y a quelques années, par une garnison anglaise, placée là comme dans une sorte de Gibraltar et chargée de défendre la domination de la métropole. Mais, depuis que l'Angleterre a pris le sage parti de laisser le Canada, et même le Canada français, s'administrer à sa guise, les « habits rouges » ont disparu, et l'élément militaire n'est plus représenté, dans toute la province, que par de braves et inoffensives milices locales qui rappellent, par plus d'un trait, notre ancienne garde nationale.

» Bâtie sur une montagne aux pentes abruptes, Québec tire de cette circonstance et de l'antiquité relative de plusieurs de ses quartiers un air d'originalité qui manque à la plupart des villes américaines. Rues étroites, bordées de trottoirs en planches, souvent coupées par des escaliers; enseignes se balançant au bout d'une tringle de fer comme dans nos petites villes de Normandie; maisons basses et presque toutes construites en bois, ce qui explique la fréquence des incendies qui ont souvent dévoré les quartiers les plus populeux, tout contribue à donner à Québec une physionomie particulièrement rare en Amérique, où les villes, alignées au cordeau et coupées à angle droit, semblent toutes découpées sur le même damier.

» Québec possède plusieurs promenades, très fréquentées pendant la belle saison : « la Plateforme, » l'Esplanade, le Jardin du Gouverneur, d'où l'œil embrasse, à perte de vue, l'immense plaine du Saint-Laurent. Au centre d'un *square*,

à la rédaction du journal des *Débats*, et rédacteur en chef du *Journal des Économistes*. On lui doit plusieurs travaux remarquables d'économie politique.

où (comme disent les Canadiens-Français, plus jaloux que nous de notre langue), d'un « carré » de verdure, s'élève un monument de forme quadrangulaire et pyramidale. C'est la colonne de Wolfe et de Montcalm, élevée à la mémoire des deux illustres généraux, l'un anglais, l'autre français, qui succombèrent glorieusement dans la bataille où se décida, il y a plus d'un siècle, le sort du Canada. Une inscription latine, en style lapidaire, célèbre la valeur égale et la mort semblable de ces deux héros¹. Touchant exemple d'impartialité, et qui tient évidemment aux conditions particulières du Canada : la postérité a confondu dans un même hommage les deux implacables adversaires, tombés le même jour sur le même champ de bataille, et dignes l'un de l'autre jusque dans la mort.

» Parmi les autres monuments de Québec, il faut compter le nouveau palais de la Législature provinciale ; l'Hôtel de la poste, bâti sur l'emplacement de la Maison du Chien d'or, célèbre dans les annales de la cité québécoise² ; les bâtiments du séminaire et de l'Université Laval, auxquels est joint un Musée qui compte quelques bons tableaux de l'École française, entre autres des Philippe de Champagne, des Vanloo et des Boucher ; la cathédrale catholique, imposante surtout par sa masse et par ses vastes proportions ; la cathédrale anglicane, la Bourse, la Banque, le Palais de Justice, la Douane, l'hôpital de la Marine, etc.

» Le marché se tient en plein air devant la cathédrale catholique, et c'est là qu'il faut aller, au milieu des éventaires chargés de potirons, de choux rouges, de pommes « fameuses³, » de framboises et de *bleuets*⁴, si l'on veut

1. Voir cette inscription, p. 62.

2. Cette maison tirait son nom d'un bas-relief qu'y avait fait sculpter son premier propriétaire et qui représentait un chien rongant un os, encadré dans l'inscription suivante :

JE SVIS VN CHIEN QVI RONGE L'O,
EN LE RONGEANT JE PRENDS MON REPOS.
VN TEMPS VIENDRA QVI N'EST PAS VENV.
QVE JE MORDERAY QVI M'AVRA MORDV.
(1736)

3. C'est le nom mérité qu'on donne à la pomme rouge du Canada qui a une chair particulièrement diaphane et qui est en même temps très savoureuse.

4. Nom canadien du myrtille.

entendre le parler pittoresque et le langage accentué d'intonations bas-normandes de « l'habitant » canadien.

» La « ville basse, » c'est le nom qu'on donne au principal faubourg de Québec, bâtie en contre-bas du mont, sur la rive du fleuve, est plus populeuse que pittoresque. C'est le quartier de la marine, des docks, des entrepôts, et ses rues étroites et sales, habitées presque exclusivement par des Irlandais, n'offrent guère d'édifices intéressants. Elle est, aujourd'hui, reliée à la ville haute par un ascenseur, œuvre d'une compagnie anglaise.

» La population de Québec est loin de s'accroître dans la même proportion que celle des autres villes du Canada. C'est ainsi que de 59700 âmes qu'elle comptait au recensement de 1871, la population ne s'est élevée qu'à 62447 habitants, au recensement de 1881, tandis que, dans le même laps de temps, Montréal montait de 107000 à plus de 140000 habitants. La principale raison de cette différence, c'est que Québec a laissé périlcliter son commerce et son industrie, tandis que Montréal donne un essor toujours plus grand à ses entreprises commerciales. L'industrie des constructions navales, qui avait été longtemps la ressource de Québec, est presque complètement tombée, à la suite d'une grève des ouvriers de chantiers survenue en 1867. Tous les efforts pour la relever ou pour y substituer d'autres branches d'industrie ont été à peu près vains, et la vieille cité de Champlain, si admirablement assise au bord de son magnifique fleuve, semble vouloir s'endormir dans une sorte de torpeur léthargique, tandis que partout autour d'elle fermente l'esprit d'initiative et de progrès.

» Le port de Québec est cependant resté jusqu'à ce jour le grand débouché de l'exploitation forestière du Canada. C'est là que viennent se rassembler les milliers de « cages » et de trains de bois que la Confédération canadienne tire de ses immenses forêts vierges, et qui constituent l'une de ses principales sources de revenus. Le Canada exporte, chaque année, pour plus de trente millions des produits de ses forêts, et le port de Québec entre à lui seul dans ce mouvement pour une part de près de moitié.

» Il est juste d'ajouter, d'ailleurs, que le gouvernement de la province et la municipalité de Québec font tous leurs efforts pour amener vers cette ville le courant des affaires et des échanges. Pour améliorer le port, on vient d'y construire un nouveau bassin et une cale sèche. Une nouvelle ligne de chemins de fer rattachera bientôt la capitale du Canada français à la région du lac Saint-Jean. Bref, c'est un des meilleurs gages du relèvement et de la prospérité future de Québec, que ses habitants n'ont pas pris leur parti de la diminution relative que nous constatons tout à l'heure, et feront tout au monde pour reprendre l'avance perdue. »

Eug. RÉVEILLAUD¹,

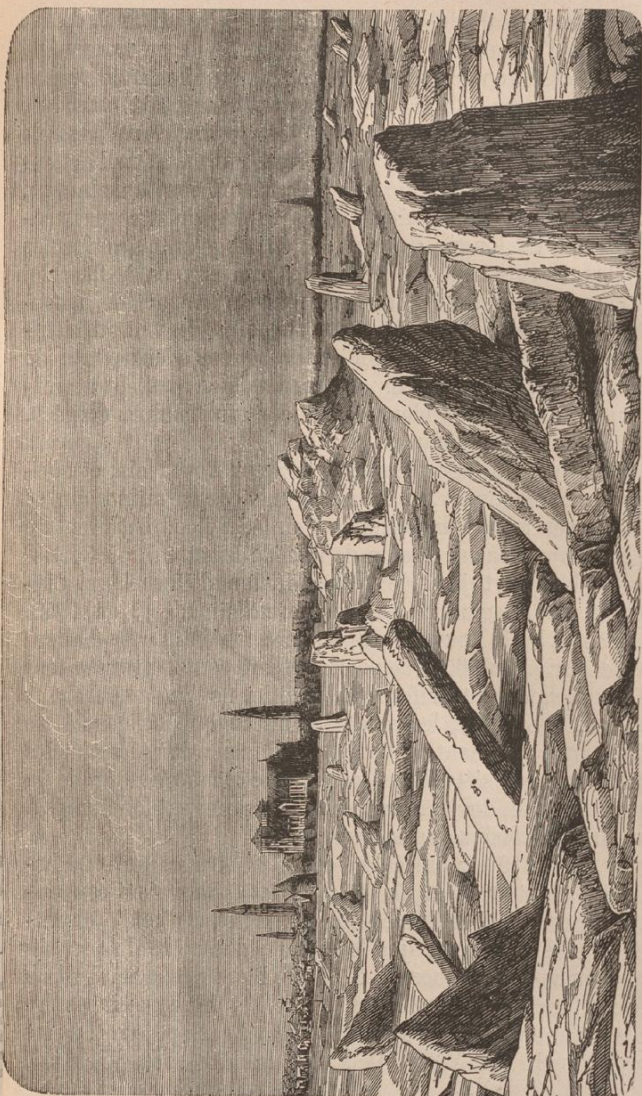
Le Canada français, son passé, son présent et son avenir.

(In-12, 1882, Grassart.)

Montréal : le pont Victoria.

« Au pied d'un monticule verdoyant, élevé de 250 mètres seulement au-dessus de la plaine, mais rehaussé par son isolement, nous distinguons les hautes tours d'une cathédrale dominant une longue rangée d'édifices; la couleur verte du Saint-Laurent fait subitement place à la teinte brune des eaux de l'Outaouais, qui persiste pendant plusieurs lieues à ne point confondre ses eaux avec celles du fleuve dont il est l'un des plus puissants tributaires. Nous voyons apparaître successivement les hautes constructions des manufactures d'Hochelaga, puis le pont Victoria, long de près de 3 kilomètres d'un bord à l'autre, avec sa galerie tubulaire, véritable tunnel formé de vingt-cinq tubes en fer d'une longueur totale de 6133 pieds, soutenus, à 60 pieds au-dessus du niveau du fleuve, par deux culées et vingt-quatre piles d'un calcaire noir compacte. Ces piles s'allongent dans le sens du courant, et lui présentent une arête effilée en

1. M. Eugène Réveillaud, né à Saint-Contant-le Grand (Charente-Inférieure), en 1851, a fait en 1880 un voyage au Canada. Il a étudié sur place les ressources, les mœurs, la situation politique, religieuse et sociale de ce pays français d'outre-mer. Nous devons à son obligeante amitié la communication de ces pages encore inédites, détachées d'un remarquable ouvrage qui est sous presse, et dont nous sommes heureux de pouvoir annoncer la prochaine publication.



Glaçons sur le Saint-Laurent, près de Montréal.

tranchant, semblable à l'éperon d'un navire cuirassé, contre laquelle d'énormes glaçons viennent se briser au moment de la débâcle. Commencé en 1856, et inauguré en 1860 en présence du prince de Galles, le pont Victoria n'a pas coûté moins de 1400000 livres sterlings, soit 30 millions de francs. Disons-le tout de suite, cette merveille de l'art des ingénieurs impressionne plus vivement l'esprit que la vue, car la distance en réduit étrangement les gigantesques proportions. La longue ligne rigide de la galerie, les formes grêles et également rectilignes des arches vues de face, lui donnent, de loin, l'humble apparence d'un pont de chevalets. Combien sont préférables, au point de vue du pittoresque, les courbes harmonieuses de nos vieux ponts de pierre ! Enfin nous atteignons les quais en passant au milieu d'une forêt de blancs steamers aux cabines étagées. Nous sommes à Montréal.

» ... En 1640, une religieuse, la Sœur Bourgeois, et quelques ecclésiastiques, membres d'une congrégation qui se fonda peu après dans celle de Saint-Sulpice, obtinrent du roi de France la concession de l'île de Montréal, où Cartier avait découvert jadis le village indien d'Hochelaga. Cinquante-cinq personnes environ furent amenées, en 1642, pour peupler le nouvel établissement, qu'on appela d'abord Ville-Marie. En 1653, deux cents émigrants, presque tous Angevins, vinrent renforcer ce premier noyau de courageux colons. Plus tard, les soldats d'un régiment licencié au Canada, le régiment de Carignan, fameux dans les annales de la colonie, s'établirent en grande partie autour de la nouvelle ville, dont la prospérité naissante eut longtemps à souffrir du voisinage des Iroquois.

» ... En 1760, Montréal ne comptait encore que 6000 habitants, tout au plus. En 1871, 107000 habitaient son enceinte, dont 56000 Franco-Canadiens ; et ce n'est là, disent-ils orgueilleusement, que le prélude d'une ère de progrès plus merveilleux encore. Tête de ligne de la navigation transatlantique sur le Saint-Laurent, l'ambitieuse cité aspire à supplanter New-York et à devenir l'entrepôt de tous les produits du Far-West. Déjà des canaux accessibles aux

navires de 4 à 500 tonnes contournent les nombreux rapides qui entravent la navigation du Saint-Laurent, depuis le village de Lachine jusqu'au lac Ontario. Un autre canal de 42 kilomètres, le canal Welland, établit, pour la même classe de bâtiments, une communication assurée sur le territoire canadien, entre les lacs Érié et Ontario, rachetant par vingt-sept écluses la différence de niveau de 330 pieds que la rivière Niagara franchit par un bond de son incomparable cataracte, et par de nombreux rapides. Aujourd'hui le gouvernement canadien a entrepris d'élargir tous ces canaux, de manière à en permettre le passage à des navires de 1000 tonnes. Ce grand travail une fois terminé, l'immense bassin des grands lacs, et les centres populeux qui naissent et grandissent sur leurs rives, Duluth, Milwaukee, Chicago, Détroit, seront les tributaires de Montréal, devenu leur entrepôt et leur port d'embarquement naturel, au moins pendant la belle saison, car, malheureusement pour les hautes visées de la ville canadienne, le Saint-Laurent reste fermé à toute navigation pendant cinq à six longs mois d'hiver. Quoi qu'il en soit, les Montréalais ont trop confiance dans l'avenir pour ne point l'escompter un peu.

» Aussi leur ville, comme une coquette ambitieuse, se compose-t-elle dès maintenant une parure assortie à ses futures grandeurs. Les rues y sont larges et bien mieux entretenues qu'à Québec¹, les magasins vastes et superbement ornés; les institutions de crédit abondent, et quelques-unes des banques principales, situées pour la plupart dans la rue Saint-Jacques, sont installées dans de véritables palais. Les journaux anglais et français écrasent, par l'ampleur de leur format et l'abondance des renseignements, leurs confrères plus modestes de Québec; les maisons particulières elles-mêmes affectent les prétentions architecturales des plus

1. « A Québec, écrit M. de Lamothe, la propreté et le pavage laissent à désirer. Quelques rues, surtout dans la vieille ville, sont entièrement pavées de vieux madriers. Les trottoirs sont toujours en planches, ce qui ne laisse pas de surprendre quelque peu le voyageur nouvellement débarqué d'Europe où le prix du bois ne permettrait guère un tel luxe. Il est vrai que le luxe de Québec est souvent vermoûlu. »

grandes cités du continent américain. Vingt sectes diverses ont édifié des églises, dont un bon nombre, avouons-le, sont bâties dans ce style hybride et désagréable, semi-gothique et semi-rocaïlle, qui fait la joie des Cockneys¹ anglo-saxons, et le désespoir des véritables artistes. Dans cette débauche de bâtisses religieuses, le clergé catholique tenait à ne pas se laisser distancer. Non content de posséder une cathédrale qui passe cependant pour l'une des plus belles de l'Amérique du Nord, l'évêque de Montréal a entrepris d'ériger une basilique nouvelle qui sera la réduction, mais une réduction grandiose encore, du premier des temples chrétiens : Saint-Pierre de Rome aura sa copie sur les bords du Saint-Laurent. Enfin les plaisirs ont aussi leurs palais ; on compte à Montréal plusieurs théâtres où, pour les mêmes raisons qu'à Québec, on ne joue d'ordinaire que des pièces anglaises, et une foule de cercles, entre autres celui des patineurs, le *Victoria Skating Rink*, renommé par les fêtes magnifiques qui y ont été données en diverses occasions, et sur de la glace naturelle, notamment lors de la visite du prince Alfred d'Angleterre². »

H. DE LAMOTHE,

Cinq mois chez les Français d'Amérique,

(Paris, 1880, in-18, Hachette.)

Les forêts canadiennes.

Le Canada possédait jadis les plus magnifiques réserves forestières de l'Amérique septentrionale ; mais des incendies fréquents et désastreux, et plus encore le gaspillage des défricheurs et la destruction systématique autorisée ou tout au moins tolérée par le gouvernement, commencent à les épuiser. Les trente

1. *Cockney* a le sens de badaud.

2. La première cité du Canada, par la population et l'importance commerciale, n'en est pourtant pas la capitale politique. Cet honneur, depuis 1840, a appartenu successivement à Kingston, à Montréal, à Toronto, et ensuite, par périodes égales, à Toronto et à Québec. En 1858, pour mettre fin aux rivalités locales perpétuellement renaissantes, le gouvernement anglais se décida, pour des raisons stratégiques, à adopter pour capitale la cité nouvelle d'Ottawa, sur l'Outaouais, qui, en cas de guerre, serait à l'abri d'un coup de main.

mille bûcherons qui se répandent chaque hiver dans les forêts pour le compte des grands commerçants de bois d'Ottawa ne ménagent rien, et ne se soucient ni du repeuplement, ni de la protection des jeunes pousses. Les plaines et les vallées ont été dépouillées ; les bûcherons portent maintenant la hache dans les bois qui couronnent les coteaux rocheux des Laurentides, et qui, tamisant les pluies par leur terreau, maintiennent la limpidité des lacs et la régularité du débit des rivières. « Au train dont » nous allons, disait un sage Canadien, nos superbes forêts » auront été avant longtemps dépouillés de leurs meilleures es- » pèces de conifères. Déjà, pour obtenir des bois de mât, on » est obligé d'aller en abattre à 300 milles d'Ottawa, et il faut » franchir une bonne distance pour couper les bois de con- » struction. Que sera-ce dans dix ans ? dans vingt ou trente ? »

La vie dans les bois.

« A la fin de l'automne, plus de vingt-cinq mille hommes se dirigent vers les bois, s'enfoncent dans leurs profondeurs, pour ne sortir de leur retraite qu'au printemps, alors qu'ils opèrent la descente de ces magnifiques radeaux qui couvrent les rivières comme des ponts flottants.

» Cette armée de travailleurs pénètre jusqu'aux points les plus reculés de cette vaste région. Rien ne les arrête. Ils atteignent maintenant des lieux que l'on croyait inaccessibles. Torrents, précipices, rapides dangereux, rochers abrupts, aucun obstacle ne les effraye. On les retrouve par bandes jusqu'aux confins des régions boisées sur les bords lointains du lac Témiscamingue et tout le long des nombreux affluents de l'Outaouais, à plusieurs cents milles de leur embouchure dans la grande rivière.

» Aussitôt que les voyageurs sont rendus sur le théâtre de leurs opérations, ils se construisent une longue habitation formée de poutres grossières, pour s'abriter contre la rigueur de la température. Elle doit pouvoir donner place à quarante ou soixante hommes pendant six à neuf mois. Cette demeure est nécessairement très froide et la bise y souffle librement. Pour y jeter un peu de chaleur, on établit au milieu la cambuse ou cuisine, et des pièces de bois

énormes alimentent sans cesse l'âtre pétillant. Le travail préparatoire étant terminé, on organise les hommes en bandes distinctes : ce sont les *coupeurs*, les *scieurs*, les *équarisseurs*, les *charretiers*, et enfin le *cuisinier*, dont le choix doit être fait avec grand soin, car il faut qu'il soit habile, prévenant, et pourvu d'une patience à toute épreuve. Lorsque la neige tombe en abondance et que le terrain est ainsi nivelé, on réunit tous le bois abattu sur l'emplacement le plus favorable à l'embarquement. Le transport s'effectue au moyen de solides traîneaux à quatre patins, traînés par des chevaux ou des bœufs.

» Tout travailleur doit quitter le chantier¹ avant le jour, et n'y rentrer qu'à la nuit tombante. Il est rare que la rigueur du froid ou le mauvais temps retienne au logis, même pour un seul jour, ces hommes courageux et durcis à la fatigue ; mais il est juste aussi de convenir que, si l'on exige d'eux un labeur très pénible, on pourvoit sans parcimonie à tous leurs besoins. La viande salée, qui leur sert de nourriture habituelle, leur est livrée à discrétion ; le pain, cuit dans le chantier même, est excellent ; la soupe de pois, que l'on mange à la fin de chaque journée, est apprêtée avec goût ; le thé, dont on arrose les repas est de fort bonne qualité. Ce sont ces mets et ces breuvages qui font les délices gastronomiques des ouvriers et la gloire du cuisinier, lequel, malgré ses efforts et ses talents, n'évite pas les quolibets et les plaintes des voraces convives qui, à chaque heure du jour et de la nuit, ont droit de se mettre à table. L'heure qui suit le souper est l'heure du plaisir, de la gaieté, des histoires, des bons mots, que les Canadiens trouvent sans efforts d'esprit au milieu des plus rudes labeurs.

» C'est un pénible travail, sans doute, que celui d'abattre incessamment les géants de la forêt ; mais il n'offre guère de périls. C'est au printemps, lorsque tous les énormes billots éparpillés sur la plage doivent être jetés à l'eau

1. Chantier a ici le sens de logis, habitation, tandis qu'en France ce mot s'entend du lieu où l'on travaille.

pour le flottage, que commencent les dangers réels de l'« homme des bois ». Il lui faut alors passer de longues heures à l'eau, franchir des précipices sur d'étroits radeaux, descendre des rapides semés d'écueils, n'échapper à un danger que pour en affronter un plus terrible, éviter la mort cent fois pour la trouver trop souvent dans un abîme.

» Aussi quelle forte et vigoureuse population que celle qui va, pendant l'hiver, peupler les chantiers ! Tels sont les intrépides voyageurs dans la forêt, tels on les retrouve sur les radeaux flottants, lorsqu'il leur faut manier ces lourdes rames qui font mouvoir de véritables masses de bois, courageux en face du danger, joyeux et insoucians après les fatigues de la journée.

» C'est généralement lors de la débâcle, au milieu du mois de mars, que l'on descend le bois flotté sur les affluents de l'Outaouais. Il est divisé en sections que l'on appelle *cribs*, ayant chacune 24 pieds de longueur; soixantedix, quatre-vingts, quatre-vingt-dix ou cent cribs forment un train de bois (*cage*), qui se compose ordinairement de 100 000 pieds cubes. Chaque *crib* comprend vingt-trois à trente-six pièces de bois et de 800 à 1000 pieds cubes.

» Les radeaux évitent la plupart des cascades et des rapides, qui interceptent le cours des rivières, en descendant des glissoires construites à grands frais par le gouvernement; ce sont d'étroits canaux à forte pente, dont le talus et le fond sont garnis de madriers qui amortissent les chocs et régularisent la vitesse du courant. Un *crib* seul peut trouver passage dans ces glissoires, et il faut tous les détacher afin d'en opérer la descente l'un après l'autre. Une fois que la chute a été tournée, les *cribs* sont de nouveau reliés ensemble et la descente du train de bois continue. Cette opération est très longue, fait perdre beaucoup de temps et soumet la patience des voyageurs à de rudes épreuves. Il y a treize stations de glissoires sur la seule rivière de l'Outaouais.

» Presque tout le bois équarri se rend à Québec, d'où on l'exporte sur les marchés européens et surtout en Angleterre. Douze cents navires montés par environ quinze ou

vingt mille matelots le transportent ainsi tous les ans de l'autre côté de l'Atlantique. Les billots sont en général destinés aux moulins des Chaudières, ou à ceux qui fonctionnent le long de l'Outaouais et de ses tributaires, où ils sont sciés en planches et madriers.

» On ne saurait avoir une meilleure idée de l'importance de l'industrie forestière dans cette région, qu'en se transportant aux chutes des Chaudières¹, l'un des plus beaux « pouvoirs d'eau » du monde. Voyez ces immenses constructions qui bordent la grande cataracte! Des milliers de bras y sont occupés, de puissantes machines y sont mises en mouvement, et leur cri strident va se perdre au milieu du mugissement de la chute. Le travail ne se ralentit pas un instant durant toute la saison de la navigation. On dirait une immense ruche d'abeilles d'où les frelons sont impitoyablement bannis. L'activité n'est pas moindre la nuit que le jour, l'infatigable scie mord sans relâche d'énormes troncs, les déchiquette et leur donne toutes les transformations voulues. A la tombée de la nuit, ces bruyants édifices s'illuminent de mille lumières que l'on pourrait confondre avec autant d'étoiles tremblantes. Sur les deux rives, en bas de la cataracte, s'avancent de longs quais couverts de planches et de madriers empilés à une grande hauteur, où de nombreuses *barges*, traînées par des remorqueurs, viennent prendre leur chargement. Ces ba-

1. A une faible distance d'Ottawa, non loin du confluent de la rivière Gatineau, et de la rivière Rideau, qui se précipite dans l'Outaouais par deux nappes de cent pieds de haut, l'Outaouais, arrêté par un barrage de rochers, s'engouffre d'un seul bond de 63 pieds dans l'intérieur d'un vaste fer à cheval où tourbillonnent ses eaux écumantes. D'après M. Tassé, le débit de ses eaux est de 3500 mètres cubes par seconde aux hautes eaux; c'est presque le volume du Rhin devant Strasbourg à l'époque des crues. « Ce devait être jadis, écrit M. de Lamoignon (ch. vi), un admirable spectacle pour le voyageur venant du Saint-Laurent que l'apparition soudaine, à moins d'un mille de distance, de cette merveilleuse cataracte, vierge alors des souillures de l'industrie humaine. Mais aujourd'hui un long chapelet d'usines vulgaires s'est égrené sur ses bords; et les montagnes de bois scié, qui s'empilent à ses pieds sur les deux rives, la dérobent entièrement à nos yeux. Ce n'est que du haut de la colline du Parlement, ou sur le pont en bois qui réunit Ottawa à Hull, son faubourg bas-canadien, que le regard peut désormais embrasser sans obstacle tous les détails de ce tableau grandiose. Sans doute, dans un avenir plus ou moins éloigné, les édiles de la capitale songeront à rendre à la merveille de leur ville toute sa beauté primitive, et débarrasseront ses abords de toutes les nuisances accumulées par la spéculation. »

teaux se rendent d'ordinaire aux Etats-Unis, franchissant plusieurs canaux et suivant le cours de l'Outaouais, du Saint-Laurent et de la rivière Richelieu, jusqu'à ce qu'ils atteignent Rouse's Point, Burlington ou Whitehall, sur le lac Champlain, leur lieu de destination¹. »

J. TASSÉ²,

La vallée de l'Outaouais.

(Passage cité par M. de Lamothe, *Cinq mois chez les Français d'Amérique.*)

Le nord-ouest canadien.

Le nord-ouest canadien fait partie de l'immense plaine, une des plus grandes du monde, qui se déploie entre l'océan Glacial et le golfe du Mexique, les Laurentides et les Montagnes-Rocheuses. Il comprend trois régions : le *territoire de la baie d'Hudson*, cédé en 1670 par le roi Charles II à son cousin, le prince Rupert, et à une compagnie de marchands, ses associés ; — le *territoire du Nord-Ouest*, entre celui d'Hudson et la péninsule d'Alaska, qui fut, de 1783 à 1824, la propriété d'une compagnie rivale de celle d'Hudson, et qui se confondit avec la première jusqu'en 1862, date de la création de la grande confédération canadienne ; — les *terres arctiques*, situées à l'est et au nord dans le bassin du Mackenzie. L'ensemble de cette contrée couvre une superficie de 716 000 000 d'hectares, c'est-à-dire environ les deux tiers de l'Europe. Seulement les quatre cinquièmes ne sont guère cultivables ni habitables. Ce sont des terrains exclusivement propres à la chasse, à la pêche, ou à l'exploitation minière, des déserts (les *Barren Grounds*). Mais au sud-est de ces terres glaciales, rocheuses et désolées, s'étend la bande utilisable (*Fertile Belt*). M. Taché, dans son *Esquisse sur le Nord-Ouest*, distingue dans cette région fertile elle-même trois portions différentes : le *désert*, la *prairie*, la *forêt*.

« 1^o Le désert, zone sans pluies, continuation de la région de même nature existant aux Etats-Unis, forme une superficie d'au moins 15 millions et demi d'hectares... Ce

1. L'exportation des bois du Canada pour les Etats-Unis et l'Angleterre, qui était, en 1872, de 120 millions de francs, n'a atteint en 1879, que 68 millions.

2. M. Tassé, auteur d'ouvrages intéressants sur le Canada, est actuellement député d'Ottawa au parlement fédéral.

désert n'est sans doute pas un Sahara, une plaine de sable mouvant tout à fait desséchée ; il est néanmoins parfaitement impossible de songer à y former des établissements considérables. Presque partout un sol aride ne voit croître que le foin de prairie. Une petite lisière de sol d'alluvion règne le long des cours d'eau qui sont à sec durant presque toute l'année.

» Le foin de prairie offre un excellent fourrage. Non seulement le bison en fait ses délices, mais les chevaux et autres bêtes de trait en sont très friands. Cette herbe, haute à peine de six pouces, dont les plants sont espacés de façon à laisser voir partout le sol sablonneux ou le gravier où elle croît, conserve sa saveur et sa force nutritive, même au milieu des rigueurs de l'hiver, au point que quelques jours en ces singuliers pâturages suffisent pour remettre en bon état des chevaux épuisés par le travail. En dehors de cet avantage et du gibier qui s'y trouve, je ne connais rien dans cette immense plaine qui puisse attirer l'attention des économistes. L'œil fatigué cherche en vain un rivage à cet océan de petit foin. Le voyageur altéré soupire en vain après un ruisseau ou une source où il puisse étancher sa soif. Le ciel, aussi sec que la terre, refuse presque constamment ses rosées et ses pluies bienfaisantes. Cette sécheresse d'atmosphère ajoute à l'aridité du sol ; certains endroits, dont la formation géologique semblerait favorable à la végétation, ne produisent pas plus que les points naturellement stériles. A travers ce désert, on voyage des jours, des semaines, sans apercevoir le moindre arbuste. Le seul combustible au service du voyageur et du chasseur est le fumier du bison, que nos métis appellent *bois de prairie*. Puis ce désert a ses hivers, hivers rigoureux, aux vents violents, à la température souvent au-dessous de — 30° centigrades.

» 2° Les prairies, d'étendue à peu près égale à celle du désert, s'appuient d'un côté sur celui-ci, de l'autre sur la région des forêts. Elles sont susceptibles de culture ; mais la colonisation n'y pourra marcher qu'à pas lents, de conserve avec le reboisement. Vue à la saison des fleurs, la

prairie est vraiment admirable, émaillée comme elle l'est de couleurs diverses sur son fonds de verdure. Malheureusement cette région si belle, surtout quand elle se transforme en prairie ondulée, participe, — au moins dans son état actuel, — à quelques-uns des inconvénients du désert. Les vents contraires s'y livrent de rudes combats qui aboutissent à de brusques sauts de température, à des averses d'énormes grêlons. Aussi, à l'exception de la haute Saskatchewan, où le voisinage des Montagnes-Rocheuses assure une partie de l'approvisionnement de bois nécessaire aux futurs établissements, à l'exception des vallées situées comme celle de la Rivière-Rouge et de l'Assiniboine à proximité de la lisière des forêts, il n'existe point — pour le moment du moins — dans le reste des plaines les éléments nécessaires à l'établissement de colonies prospères.

» 3^e Vient ensuite la forêt, comprenant de nombreuses clairières créées par l'incendie. Cette région couvre une surface de près de 125 millions d'hectares, dont près d'un quart pourrait être avantageusement utilisé pour la culture. Les bois sont loin d'y être aussi beaux, aussi précieux qu'au Canada ; ils n'en offrent pas moins d'immenses ressources aux premiers colons qui s'établiront dans le voisinage.

» En résumé, nous trouvons dans l'ancien département du Nord-Ouest près de 50 millions d'hectares — l'étendue de la France — susceptibles de culture dans un avenir plus ou moins rapproché. Si l'on réfléchit que ces 50 millions d'hectares cultivables sont adossés à près de 85 millions d'hectares de forêts ; qu'ils avoisinent, en outre, 15 millions de terres impropres à la culture, éminemment favorables à l'élevage en grand du bétail (le désert) ; qu'ils ont devant eux une superficie égale à près de six fois la France (300 millions d'hectares) de territoires de chasse, où des facilités de communication parviendront peut-être à créer une certaine activité industrielle par la découverte et l'exploitation des divers minerais que recèlent les roches primordiales du terrain laurentien ; on ne trouvera pas exagérée la fixation du chiffre de population que peut faire vivre la région du Nord-Ouest britannique à 50 millions d'habitants à peu

près. Ajoutez à cela les 100 millions d'hectares des deux Canadas et des provinces maritimes, les immenses étendues, encore inexplorées pour la plupart, de la terre de Rupert et du Labrador, au nord de la Hauteur-des-Terres, et l'on arrivera aisément au chiffre de 100 millions d'êtres humains pour la population future de l'Amérique anglaise du Nord. Si notre race maintient, vis-à-vis de ses rivaux Anglo-Saxons, les proportions numériques d'aujourd'hui, c'est une nation néo-française de 40 millions d'âmes qui prospérera un jour au nord des grands lacs et du 49^e parallèle, si même, d'ici là, la loi mystérieuse qui préside aux migrations des peuples ne déplace point l'équilibre au profit de la race la plus féconde et la plus septentrionale. »

TACHÉ,

Esquisses sur le Nord-Ouest.

(Passage cité dans l'ouvrage de M. de Lamothe, ch. xvii.)

Le commerce, la traite, les forts du Mackensie.

C'est dans la partie comprise entre la mer Glaciale, la baie d'Hudson et les Montagnes-Rocheuses que s'exerce l'industrie des fourrures.

« Le commerce de l'Athabaskaw-Mackenzie est exclusivement borné aux pelleteries. Ces fourrures sont celles du castor ; des ours noir, jaune, gris et blanc ; des renards de toutes couleurs, jaune, blanc, noir croisé, bleu et argenté ; du lynx, des martres, du vison, de la loutre, des loups blanc, gris et noir ; du glouton ou carcajou¹ ; du pékan, de

1. Les animaux à fourrures disparaissent ou se multiplient suivant qu'on donne de leur peau en Europe, en Chine et en Amérique, un prix plus ou moins considérable. La chasse et le trafic sont esclaves des caprices de la mode. Néanmoins certaines races d'animaux à fourrures ont été presque détruites. Le trappeur est secondé dans son œuvre funeste par un auxiliaire plus rusé que l'homme lui-même. Souvent le chasseur, se traînant sur la neige jusqu'à ses pièges, les trouve renversés et vides. Le carcajou ou wolverine a passé là. Cet animal glouton est la terreur des trappeurs dont il déjoue toutes les embuscades, et dont il accapare toutes les prises. Dès qu'on reconnaît les traces d'un carcajou, la chasse est finie ; il faut retourner à sa hutte ; la saison est perdue. MM. Milton et Cheadle, pour tromper le carcajou, imaginèrent un jour d'introduire par un tuyau de plume de la strichnine dans les morceaux de viande qui devaient servir d'appâts ; lorsqu'ils allèrent visiter les pièges, ils s'aperçurent que tous les morceaux empoisonnés avaient été laissés de côté.

l'hermine, du bœuf musqué, du morse et des phoques soyeux et marbrés ; de l'ondrata ou rat musqué ; enfin du cygne trompette et de l'eider.

» Cette collection abondante ne se trouve pas universellement répandue dans les deux districts, mais chaque localité fournit son contingent. Athabaskaw et le lac des Esclaves sont riches en martres, en pékans, en lynx et en renards. Good-Hope fournit des gloutons, des castors, des loups et de magnifiques renards noirs qui se vendent jusqu'à 30 liv. ster. en Angleterre et 40 liv. ster. en Amérique. Le grand lac des Ours donne ses belles loutres et ses castors, qui fourmillent aussi tout le long du Mackenzie. Les plages de la mer apportent leurs fourrures de bœufs musqués, d'ours, de renards blancs et de cygnes, etc. Evaluer, même approximativement, l'exportation annuelle que la Compagnie d'Hudson fait de ces fourrures précieuses me serait impossible, parce que ces chiffres sont confinés dans les livres des factoreries. Ce que je puis en dire, c'est qu'il sort annuellement du seul Mackenzie douze barques de la contenance de 8 tonneaux chacune. En portant seulement en moyenne à soixante paquets¹ de pelleteries la charge de chaque bateau, nous obtenons un total de sept cent vingt ; or, comme chaque paquet pèse de 60 à 85 livres anglaises, nous avons, en chiffres ronds, une exportation annuelle de 60000 livres, soit 30000 kilogrammes de pelleteries pour le seul district du Mackenzie. C'est ce qu'on appelle les *retours* du district.

» Il n'est pas aisé de préciser les prix des fourrures, parce que le tarif change d'un fort à l'autre, les prix diminuant en raison inverse de l'augmentation de la distance et des frais de transport, d'installation, etc. Au fort Good-Hope, un des plus septentrionaux du Nord-Ouest et le dernier poste sur le Mackenzie, les fourrures sont ainsi cotées :

» Martres, 1 pelu ; visons, 1/2 pelu ; lynx, 2 pelus ; loups,

1. Le mot *paquet* est le mot appliqué dans le pays aux ballots de fourrures ; les colis de marchandises européennes prennent le nom de *pièces*. Ces deux mots sont tirés de l'anglais *pack* et *piece*. (Note de l'auteur.)

1 pelu ; ours, 4 pelus ; bœufs musqués, 4 pelus ; renards jaunes et blancs, 1 pelu ; renards argentés, 4 pelus ; renards noirs, 10 pelus ; loutres, 4 pelus ; gloutons, 1 pelu ; hermines et rats musqués, douze pour 1 pelu. Pour comprendre l'expression de *pelu* ou *peluche*, qui, en vieux français du Canada, signifie une peau avec son poil, un pelisson, il faut savoir que dans tout le territoire nord-ouest la monnaie est inconnue. L'unité monétaire est la peau du castor, que les Anglais nomment *made-beaver*, et les Franco-Canadiens *pelu*. Cet étalon-monnaie peut être considéré comme notre franc ; seulement sa valeur n'est pas irrévocablement fixée et varie même selon les cours des marchés et selon les lieux. Généralement il représente 2 schillings, c'est-à-dire 2^{fr},50 de monnaie française. Par là on pourra juger du bon marché relatif des fourrures dans les contrées arctiques. Les animaux qui les fournissent sont si communs que, dans le seul fort précité, il y avait déjà en novembre 1872, c'est-à-dire un mois et demi seulement depuis l'ouverture de l'exercice de l'année 1872-73, quatre cents fourrures de martres, trois cents de castors, cent cinquante de renards, quarante de carcajoux, dix d'ours et quatre de loups. Ce poste n'a pourtant qu'une valeur secondaire en fait de *retours*.

» Le commerce des pelleteries obligea les Compagnies française et anglaise à établir des comptoirs ou factoreries sur les territoires indiens que la Compagnie de la baie d'Hudson divisa, après sa réunion avec la compagnie du Nord-Ouest, en départements et en districts. Le département du Nord-Ouest comprend dix districts dont Athabaskaw et Mackenzie sont les plus septentrionaux. Chaque district est gouverné par un facteur en chef, par un facteur simple ou par un traiteur en chef.

» Les comptoirs portent le nom de *forts* et se composent ordinairement de trois ou quatre constructions en bois, couvertes de bardeaux ou d'écorces d'arbres et encloses par des palissades de dix-huit à vingt pieds de haut, rangées en quadrilatère ; un *bastion* ou tourelle carrée terminée en poivrière flanque chacun des angles ; un *blockhaus* surmonte la

porte d'entrée qui se ferme toutes les nuits à l'aide de barres et de verrous. Les murs de bois des bastions sont percés de meurtrières en cas d'attaque. Voilà ce qu'on appelle un *fort* de traite dans le Nord-Ouest. Ce mot ne réveille rien de formidable. Mais dans les deux districts qui nous occupent, les Indiens sont si doux, si pacifiques, que, à l'exception du fort Mac Pherson ou des Esquimaux, tous les autres comptoirs sont dépourvus de défense et se réduisent à un groupe de maisonnettes en bois. D'ordinaire on en compte quatre : la demeure de l'*officier traiteur* et de ses *clercs*¹ occupe le fonds du quadrilatère ; à droite et à gauche sont disposés les hangars aux provisions et le magasin aux fourrures et aux marchandises ; par devant est située la longue maison des serviteurs qui se divise elle-même en cases contenant chacune deux ménages. Quelquefois une petite cuisine est disposée en flèche derrière la maison du bourgeois, *the master's house*.

» Les principales factoreries, telles que celles d'York les forts Garry, Nelson, etc., sont bâties en pierres et possèdent quelques petites pièces de campagne. D'autres forts, quoique construits en bois, ont une certaine apparence ; tels sont les forts Norway-House, Edmonton-House et Chipewayan ; mais leur beauté est relative. Un Européen, qui serait tout à coup transporté de Londres et de Paris en face des forts du Nord-Ouest, n'aurait certainement pas grand' chose à y admirer.

» Pour donner une idée exacte de la distance qui sépare les forts de traite dans le Nord-Ouest, qu'on se figure que la France est un de nos districts commerciaux : on aura une factorerie à l'embouchure de la Seine, un fort à Paris, un second à Bordeaux, un troisième à Marseille, un quatrième à Brest, et ainsi de suite jusqu'à concurrence de huit à dix postes de commerce.

1. Les mots *officier* et *clerc* sont la traduction canadienne de l'anglais *officer*, c'est-à-dire, commis de bureau (du mot *office*, qui en anglais signifie *bureau, comptoir*), et de *clerk*, qui veut dire aussi commis. En français, nous employons ce mot pour désigner l'employé d'un avoué, d'un notaire ; mais dans le Nord-Ouest, *clerc* signifie toute espèce de commis. (Note de l'auteur.)

» Une fois par an, au commencement de juin, dans le Mackenzie, les commis de chacun des forts qui dépendent du chef-lieu de leur district, y envoient leurs barques contenant les *retours* de l'année écoulée en paquets dûment pressés et étiquetés, plus une certaine quantité de *ballots* de viande sèche et de *pémikans*, dont une partie devra être affectée au voyage du portage¹ La Loche et dont l'autre partie devra être emmagasinée dans le chef-lieu pour subvenir aux dépenses de l'automne².

» Les barques étant réunies prennent ensemble ou par détachements le chemin du portage La Loche. Le trajet se fait partie à la *touée*, partie à la rame et partie à la voile; car ces barques massives ont chacune un mâtereau et une voile aurique. Du fort Good-Hope au Grand-Portage on ne met pas moins de deux mois, bien qu'une partie du chemin se fasse à marches forcées.

» Au portage La Loche, où se sont rendues de leur côté les barques des forts Garry et Norway-House, chargées de marchandises d'Europe, l'échange s'opère. La flottille du Mackenzie prend le chargement des barques du sud; celles-ci, à leur tour, s'approprient les précieuses fourrures du nord, puis les unes et les autres reprennent le chemin par où elles sont venues. Les fourrures sont transportées à York-

1. Dans la navigation fluviale, le mot *portage* signifie l'action de porter par terre un canot au delà d'un obstacle qui interrompt la navigation sur un cours d'eau: ce mot s'entend également des obstacles eux-mêmes; ainsi on dit: les *portages* du *Saint-Laurent*; il signifie également la distance qui sépare deux cours d'eau et qu'on franchit en portant les canots. Ce mode de transport est très usité dans le Nord-Ouest canadien.

2. Le voyage du fort Simpson au portage La Loche exige huit *ballots* de viande sèche ou sacs de *pémikan* par barque, soit de quatre-vingt-huit à quatre-vingt-seize ballots; mais, pour faire face à toutes les éventualités, on prend ordinairement cent dix ballots ou sacs; en tout onze mille livres ou cinq mille cinq cents kilogrammes de provisions sèches, pour un mois et demi.

Dans le district Mackenzie, quatre postes seulement sont réputés *forts à provisions*: le fort Good-Hope, qui fournit de quatre-vingt-dix à cent trente ballots, et a été jusqu'à deux cents; le fort Norman, soixante ballots; le fort des Liards, soixante *pémikans*; enfin le fort Raë, quatre cents ballots ou *pémikans*. *Pémikan* signifie viande pilée et graisse..... C'est de la viande séchée, fumée, pulvérisée et mélangée à parts égales avec de la graisse ou suif fondu d'élan, de bison ou de renne. Cet amalgame est ensuite renfermé dans des sacs de quatre-vingt-dix livres pesant, et se nomme *taureau* ou *pémikan*. Pour désigner un *pémikan* de viande de bison, nos métis disent: un *taureau de vache*. (Note de l'auteur.)

Factory, d'où les voiliers de la compagnie les expédient à Londres, au siège du comité. Les marchandises d'Europe arrivées au fort Simpson sont réparties équitablement entre chacun des officiers qui les emmènent ensuite dans leur comptoir respectif. Là s'en fait le dépouillement. Le fort paye les dettes qu'il a contractées vis-à-vis des sauvages, leur donne leurs avances d'automne en munitions, tabacs, haches, couteaux, couvertures, etc., et fournit même aux malheureux les choses nécessaires à la vie.

» Les *facteurs en chef* et *traiteurs en chef* ont leur quote-part sur les profits nets de la compagnie et n'ont pas de paye fixe ; mais leur rétribution ne s'élève pas à moins de 600 liv. ster. pour les premiers, et de 300 liv. ster. pour les seconds. Les commis reçoivent de 75 à 100 livres, les *post-masters* de 40 à 75 livres. Les métis, guides des flottilles ou interprètes touchent de 30 à 45 liv. ster. ; les timoniers 28 ou 30, et les simples serviteurs 24. De plus, la paye d'un Indien, engagé pour servir comme matelot dans les barques, est à raison de 150 pelus ou 15 liv. ster. pour trois mois à partir du fort le plus éloigné du Grand-Portage ; en diminuant cette somme de 40 pelus ou 4 livre par fort, s'il part d'un lieu plus rapproché.

» Dans tous ces salaires la nourriture n'est pas comprise, pas plus que le tabac, le sucre, le thé et la farine dont usent les voyageurs du portage La Loche.

» Comme on le voit, les serviteurs de cette riche et honorable compagnie ne sont pas les ouvriers les plus à plaindre qu'il y ait sous le soleil. »

L'abbé E. PETITOT,

Géographie de l'Athabaskaw-Mackenzie.

(Bulletin de la Société de géographie, sept. 1875.)

COLOMBIE

Les gorges du Fraser et de la Thompson.

« Le Fraser descend des montagnes Rocheuses par une gorge étroite, et, après un cours de quelques kilomètres, se

déploie et forme le lac de l'Elan..... Ce lac est une belle pièce d'eau d'environ vingt-cinq kilomètres de long, sur six ou sept dans sa plus grande largeur. Le paysage est grand et fort sauvage. Au sud, des monts, qui avaient peut-être six cents mètres, s'élevaient de l'eau perpendiculairement, et, derrière eux, on apercevait le fond ordinaire de prés rocheux et blanchis par la neige. Sur le bord de cet immense précipice se brisaient avec fracas des ruisseaux sans nombre, dont les plus petits se résolvaient en brouillard et en vapeur avant de tomber dans le lac. Nous avons donné à cette belle série de cascades le nom de *chutes Rockingham*..... La végétation se modifiait à mesure que nous entrions dans le bassin du Pacifique. La futaie était plus élevée et les énormes troncs qui nous barraient la route rendaient notre marche extrêmement laborieuse. Nous arrivâmes à un endroit où le chemin passait sur une corniche, le long d'une haute falaise, composée de schiste tombant en poussière. Le sentier n'avait que quelques centimètres de largeur et suffisait à peine au pas des chevaux. Or, au beau milieu, avait glissé d'en haut une grande roche, qui se tenait sur la corniche étroite que nous devons traverser. Elle coupait le chemin, et la position perpendiculaire de la falaise ne nous permettait point de la tourner. Il fallut donc nous mettre à abattre plusieurs jeunes sapins, pour nous servir de leviers, et travailler à déloger l'obstacle. Après une heure de fatigue, nous parvenions à faire bouger la roche, et d'un bond elle allait plonger dans la profonde rivière qui coulait au bas du précipice.

»..... Le paysage avait là une grande beauté. Les montagnes fermaient la vallée de très près, tout à l'entour. En bas, la rivière rugissait, se déchirant avec emportement sur les rochers qui semaient son lit... Quelques heures de marche nous conduisirent à la *Grande-Fourche* du Fraser. C'est là qu'une branche considérable, venant du nord ou du nord-est, se réunit par cinq bouches différentes au courant principal du Fraser. Cette Grande Fourche est ce qu'on appelait d'abord la *Cache de la Tête-Jaune*, parce que c'est là qu'un trappeur iroquois, surnommé la Tête-

Jaune, avait établi la cache où il serrait les fourrures qu'il avait conquises sur le versant occidental des montagnes. Le site est magnifique et d'une grandeur qui défie toute description. Au fond d'une gorge étroite et rocheuse, dont les flancs étaient revêtus de sombres sapins, et plus haut, d'arbustes au feuillage d'un vert clair, filait comme une flèche le Fraser impétueux. De toutes parts, les sommets neigeux des puissantes montagnes couronnaient le ravin, et immédiatement derrière nous, géant parmi les géants, s'élevait dans sa domination incommensurable le pic de Robson. Ce mont magnifique, hérissé de rochers, couvert de glaciers, a une forme conique. La première fois que nous l'aperçûmes, sa cime disparaissait en partie au milieu des vapeurs; celles-ci s'écartèrent, ne laissant plus après elles qu'une espèce de collier de nues, légères comme la plume, au-dessus duquel il élevait sa tête de glace, étincelante aux rayons du soleil levant, et noyée dans le ciel bleu, où elle pénétrait à la hauteur d'environ quatre mille cinq cents mètres. Les Chouchouaps¹ de la Cache nous ont assuré que rarement les mortels ont joui de ce spectacle superbe; car le Robson plonge ordinairement sa tête dans les nuages. »

En amont de la Cache de la Tête-Jaune, le Fraser descend au N.-O., puis fait un coude brusque en amont du fort Georges et du confluent de la rivière Stuart, et se dirige au sud vers Yale par le fort Alexandrie, Lilloet et Lytton. Ses principaux affluents de gauche sont les deux Thompson qui se réunissent au fort Kamloups. Les deux voyageurs anglais, dont nous citons le récit, descendirent la Thompson du nord, ils arrivèrent à Kamloups après avoir couru des périls inouïs, et supporté héroïquement des privations de tout genre, tantôt emportés par

1. Les Chouchouaps sont des Indiens qui peuplent la Colombie britannique; ils commencent à apprécier les avantages de l'agriculture, et sont des commerçants actifs, après au gain, qui fréquentent en grand nombre le fort de Kamloups. Longtemps avant qu'on n'eût ouvert dans les montagnes un chemin pour les mules, ils ont servi de bêtes de somme aux mineurs et leur ont fourni les denrées nécessaires. Mais l'arrivée des blancs leur a été fatale; la petite vérole et d'autres maladies les déciment; dans quelques années, les tribus des Chouchouaps auront disparu.

les torrents, tantôt mourant de faim, et ne devant leur salut qu'aux bons offices d'Indiens rencontrés au milieu des forêts.

« La route du Bac de Cook à Yale, et surtout la portion qui est en aval de Lytton, est bien la plus extraordinaire qu'on voie en ce monde. Taillée dans les flancs de la gorge, elle suit les hauteurs, soit qu'elles reculent au fond des vallons, soit qu'elles avancent comme des espèces de promontoires sourcilleux. Ses détours perpétuels la font ressembler à une chaîne d'S. Les courbes des montées et des descentes décrivent autant de sinuosités que celles qui sont latérales. C'est par une série de tournants rapides que, tour à tour, la route ou descend jusqu'au plus profond de la vallée, ou escalade vivement quelques-unes de ces hauteurs, qui ont l'air de lui barrer complètement le passage, mais qu'elle surmonte, ressemblant d'en bas à une ligne tortueuse égratignée sur un rocher arrondi, à cent cinquante ou cent quatre-vingts mètres au-dessus du fleuve. Dans ces endroits, la mine a joué pour ouvrir le chemin à travers les blocs de granit, des poutres de sapin projetées sur le précipice en augmentent la largeur, mais il reste trop étroit, excepté de loin en loin, pour que deux voitures puissent y passer de front. La route n'a d'ailleurs aucune espèce de parapet ; elle surplombe, rien dans le précipice ne supporte la plate-forme où elle passe ; en somme, comme nous le vîmes plus tard, il y a le plus grand danger à la suivre en voiture. C'est de cette façon qu'elle a été construite pendant plus de cent soixante kilomètres.

» Jadis la voie pouvait être cent mètres plus haut. On passait les barrières de rochers à l'aide de plates-formes suspendues par les Indiens, du haut de ces étranges falaises, au moyen de cordes faites d'écorce et de peaux de daim. Ces plates-formes se composaient d'une longue perche, supportée à chaque extrémité par une autre, mise en croix et dont le bout s'appuyait sur la face du précipice. On ne pouvait s'y tenir à rien. Le voyageur y marchait en embrassant le rocher. Glisser, se trop hâter, avoir peur,

faisait rouler la perche dans le vide et précipitait le malheureux aventurier au fond des abîmes.

» Sur notre chemin nous rencontrâmes encore beaucoup d'Indiens qui faisaient la concurrence aux trains de mulets. Plusieurs des hommes avaient un fardeau pesant soixante-huit kilos qu'ils portaient à l'aide d'une courroie passée sur le front; les femmes prenaient des charges de vingt-cinq à quarante-cinq kilos. Nous vîmes une squaw¹ qui avait à dos un sac de farine de vingt-trois kilos; sur le sac, une caisse remplie de chandelles; et sur la caisse, un enfant. Ils avaient l'air très enjoués et fort heureux sous leur lourd fardeau, et ne manquaient jamais de nous envoyer un sourire amical, accompagné d'un salut et de questions sur notre santé.

» Environ à vingt-cinq kilomètres au dessus d'Yale, la gorge à travers laquelle se précipite le Fraser devient fort étroite; on la nomme la Chaîne aux Cascades, et la distance jusqu'à la ville n'est plus pour le fleuve qu'une succession de rapides appelés les Cagnons². De chaque côté les montagnes ont mille ou mille deux cents mètres de haut, et leurs pics s'élevant au-dessus des pics dans une étonnante proximité, elles ont presque l'air de se rejoindre par-dessus vos têtes. Le Fraser, qui jusqu'alors n'a guère été qu'un torrent plein de roches, devient ici réellement furieux; il écume, il fait rage dans ce canal resserré, où il s'élançe avec une vitesse de trente-deux kilomètres à l'heure. On comprendra plus exactement quel volume liquide passe par cette ouverture, qui n'a guère ici plus de quarante mètres de large, en songeant que le Fraser a déjà réunies les eaux d'un espace de plus de mille trois cent kilomètres, et qu'entre autres rivières, il a reçu la Thompson, presque aussi considérable que lui. A quelques centaines de kilomètres en amont, chacun de ces cours d'eau est déjà profond, et large de plus de quatre cents mètres; néan-

1. Ce terme désigne la femme de l'Indien.

2. Cañon (prononcez cagnon), en espagnol, a le sens de tuyau, et par suite du col ou défilé profondément creusé dans les roches.

moins, aux Cagnons, cette énorme quantité d'eau est contenue dans un canal qui n'en a pas cinquante d'ouverture. En outre, il y a plusieurs endroits où des roches gigantesques, surgissant du milieu du torrent, resserrent encore les passages où les eaux s'écoulent avec fureur. »

V^{te} MILTON ET D^r CHEADLE,

Voyage de l'Atlantique au Pacifique, trad. par M. Belin de Launay.

(Paris, Hachette, in-18, 1872.)

Les mines et les mineurs du Caribou.

La barrière épaisse et hérissée de pics escarpés qui, sous le nom de Montagnes Rocheuses, sépare la Colombie et le Fraser de l'Athabasca et des deux rivières Saskatchewan, a rendu jusqu'à ce jour presque impossible toute communication entre la Colombie et les territoires du centre. La plupart des bandes d'émigrants qui ont tenté le passage, avant Milton et Cheadle, ont péri ; et ceux-ci ne réussirent dans leur audacieuse entreprise que grâce à une énergie de tous les instants et à d'heureuses circonstances. Les mineurs qui se rendent aux *placers* du Caribou partent de New-Westminster, capitale de la Colombie britannique, située à l'embouchure du Fraser, remontent en bateau à vapeur l'Harrison jusqu'à Lilloet (423 kilom.), d'où une diligence les conduit par la vallée du Fraser à Soda-Creek (282 kilom.). Ce véhicule, attelé de chevaux et conduit par un Yankee ou un métis, gravit péniblement la route sinueuse et étroite qui s'enroule autour de la montagne au-dessus des abîmes et descend à fond de train les pentes, au risque de rompre essieux et timons, et d'envoyer les voyageurs rouler au fond des cascades écumantes où s'ébattent les truites et les saumons du fleuve. A Soda-Creek, un autre bateau à vapeur les transporte à Quesnelle. Là, on jette sur ses épaules un rouleau de couvertures, on enfonce ses jambes dans de grandes bottes à genouillères, on se coiffe du chapeau plat aux larges rebords, on entre costumé en mineur dans le pays des mines. Après trois jours de marche à travers des forêts et des rochers escarpés, on arrive à Richfield, à 100 kilom. de Quesnelle ; on a devant soi l'étroit ravin où coule William's Creek : c'est Caribou.

« William's Creek tire son nom d'un de ceux qui l'ont découvert, William Dietz, Prussien, qui, avec son compagnon, appelé Rose, Écossais, a compté parmi les pionniers les plus hardis du Caribou. Ni l'un ni l'autre n'a tiré aucun profit de la découverte de ce ruisseau, le plus riche peut-être qui existe au monde. Lorsqu'une foule de mineurs s'abattit sur ce trésor, ceux qui l'avaient trouvé s'en allèrent chercher d'autres gisements. L'Écossais, après avoir disparu quelques mois, a laissé son corps au fond des déserts, où quelques mineurs qui faisaient un voyage de découverte, ont fini par le retrouver. Au près de lui, sa tasse d'étain était suspendue à une branche d'arbre; elle portait, écrits avec la pointe d'un couteau, les noms de l'aventurier et ces mots: « Je meurs de faim. » Quant à William Dietz, il rentra pauvre à Victoria, et, abattu par une fièvre rhumatismale, il vivait de charité à l'époque où nous y étions.

» Le Caribou est le district le plus riche de la région aurifère dans la Colombie britannique. Figurez-vous une suite de montagnes et de collines recouvertes de sapins. Les premières s'élèvent jusqu'à deux mille et même deux mille cinq cents mètres, entourées par un amas confus des autres. Partout le sol est tourmenté au point, qu'excepté le fond des étroits ravins encaissés entre les collines, on y trouve à peine un pied de terrain uni... Autour de ces hauteurs, la branche principale du Fraser s'enroule en un cours semi-circulaire.

» ... C'est sur les bancs de sable du Fraser inférieur que le premier or a été découvert sous la forme d'une poussière très fine. Les anciens mineurs de la Californie ont remonté le fleuve en y lavant l'or durant 600 kilomètres, voyant le grain toujours grossir; puis ils suivirent les petits affluents qui descendent du Caribou, et y trouvèrent des pépites et des blocs de quartz aurifère. La chasse au métal précieux a été poussée loin, mais elle n'est pas terminée. Il s'en faut que toutes les veines de quartz aient été découvertes; on n'en est encore qu'aux conjectures sur leur situation probable... Il se peut que la plus grande partie de ces richesses ait été entraînée par les eaux des torrents, mais évidemment des sommes

énormes sont encore enfouies dans les entrailles du rocher. Dès qu'on aura découvert les veines quartzieuses, la Colombie britannique pourra rivaliser avec la Californie en richesse et en stabilité. Dans ce dernier pays, le travail des moulins, qui par centaines écrasent chaque jour des milliers de tonnes de quartz aurifère et argentifère, a prouvé combien ce genre d'exploitation des mines est plus productif et plus assuré que celui des fouilles à la surface, qui jadis, comme à présent dans le Caribou, ont fourni là tout l'or qu'on en tirait.

» Les grands désavantages qu'offre ce pays au travail des mines consistent dans sa nature même ; dans ces montagnes et ces épaisses forêts, qui forment les plus grands obstacles à des recherches suffisantes, et rendent extrêmement coûteux le transport des provisions et des autres nécessités de la vie¹ ; dans ce long et rigoureux hiver, qui empêche de travailler aux fouilles depuis octobre jusqu'à juin ; enfin, dans le bouleversement géologique lui-même, qui, tout en étant la cause incontestable de la richesse de la région, rend fort incertaine ou au moins très difficile l'exploitation des filons. Les deux premiers seront atténués promptement, c'est-à-dire dès que le pays aura été éclairci, qu'on y aura fait des routes et qu'on aura employé la vapeur au dessèchement des puits d'extraction. Il n'y a donc de vraiment sérieuses que les difficultés provenant du tracé des filons ; encore la recherche en sera-t-elle rendue plus facile à mesure que l'on connaîtra mieux la constitution géologique du pays. Jusqu'à présent, les calculs les mieux fondés ont toujours été renversés. Il faut compter sur la chance. Souvent un mineur mettra des semaines à creuser son puits de neuf à douze mètres de profondeur sans rien trouver au fond pour l'indemniser de ses peines ; tandis que son voisin, au-dessus ou au-dessous de lui, fera peut-être

1. On pourra en juger par le passage suivant emprunté au récit des deux mêmes voyageurs : « La nourriture se bornait à des biftecks, du pain et des pommes séchées, était mal assaisonnée et coûtait horriblement cher. Pour cinquante sous, on n'avait que quatre cent cinquante-trois grammes de bœuf ou de farine, ou un verre rempli d'autre breuvage que l'eau ; rien, pas même une boîte d'allumettes, ne valait moins de vingt-cinq sous. Avant d'arriver à William's Creek, nous payâmes 6 fr. 25 une bouteille de bière forte. »

un gain de 25 000 francs par jour. Ceux qui ont de la chance, qui sont dans une bonne veine, comme disent les mineurs, réalisent souvent de grandes fortunes au Caribou dans un temps très court.

» Pendant quatre ans (1861-1865), la production de William's Creek a suffi à plus de seize mille personnes. Et cependant William's Creek n'est qu'un étroit ravin, exploité sur trois ou quatre kilomètres de longueur et par des procédés primitifs. Privés du secours de la vapeur et de la plupart des outils nécessaires, les mineurs se sont contentés jusqu'ici d'égratigner le sol au hasard.

» Parmi les nombreux exemples des richesses fabuleuses que procurent ces fouilles, on peut citer le claim¹ Cunningham, qui a fourni en moyenne 10 000 francs par jour durant toute la saison; et le claim Dillon, la somme énorme de deux cents livres pesant d'or en un jour, soit 100 000 francs. Un espace de trente mètres du claim Cameron a produit 600 000 francs².

» L'opulence ainsi rapidement acquise est généralement aussi vite dissipée. Le mineur qui a eu de la chance se hâte d'aller à Victoria ou à San-Francisco semer son or dans l'Etat où il l'a ramassé. Rien n'y est trop cher pour lui; aucune extravagance ne dépasse l'ampleur de ses fantaisies. Son amour de l'étalage l'entraîne à mille folies, et ses excentricités proclament le peu de cas qu'il fait de l'argent. Un mineur qui, au bout de la saison, s'était trouvé possesseur de 175 000 francs de dollars, remplit ses poches de pièces d'or, descendit à Victoria, se rendit à un comptoir, et régala de champagne la foule présente. Comme la compagnie ne pouvait pas venir à bout de consommer la provision entière du maître du comptoir, on fit venir du renfort en obligeant les passants à entrer. Cependant la provision

1. Le *claim* est une concession de terrain déterminée d'où l'on extrait le quartz ou le sable aurifère.

2. A l'époque de la visite de MM. Milton et Cheadle au claim Cameron, les livres de la Compagnie constataient que le produit journalier d'un puits variait de quarante à cent douze onces, c'est-à-dire onze à vingt-neuf kilos, et comme il y avait trois puits, le rendement total de la semaine montait de 50 à 125 000 fr. Les dépenses exigeaient 33 000 francs par semaine; la principale était la solde de quatre-vingts ouvriers payés à raison de 50 à 80 francs par jour.

ne s'épuisait pas, et personne ne pouvait plus boire. Dans cet embarras, l'ingénieur Mécène commanda d'apporter et de remplir tous les verres du cabaret. Puis levant son bâton, il balaya le comptoir. Restait encore un panier de champagne; il fut ouvert, les bouteilles rangées sur le plancher, et notre homme se mit à sauter dessus en les écrasant sous les talons de ses grosses bottes. Le mineur avait encore une poignée d'or à sa disposition. Il marcha droit à une grande glace, qui ornait un des coins de la salle. Il lança contre elle une pluie de lourde monnaie et la brisa en morceaux. Le héros de cette histoire retourna aux mines le printemps suivant, n'ayant plus un sou vaillant, et, lors de notre arrivée, il y travaillait en qualité de simple ouvrier. Un tour d'un des Californiens qui avaient le plus de succès peut servir de pendant à celui que nous venons de raconter. A l'époque de sa gloire, il avait l'habitude de remplacer les quilles en bois du jeu de boule par des bouteilles de champagne pleines, et s'amusait à les briser l'une après l'autre, à la grande satisfaction de ses compagnons et surtout du marchand. »

Le V^{le} MILTON et le D^r CHEADLE¹,

Voyage de l'Atlantique au Pacifique, trad. par M. Belin de Launay.

(Paris, Hachette, 1872.)

VANCOUVER

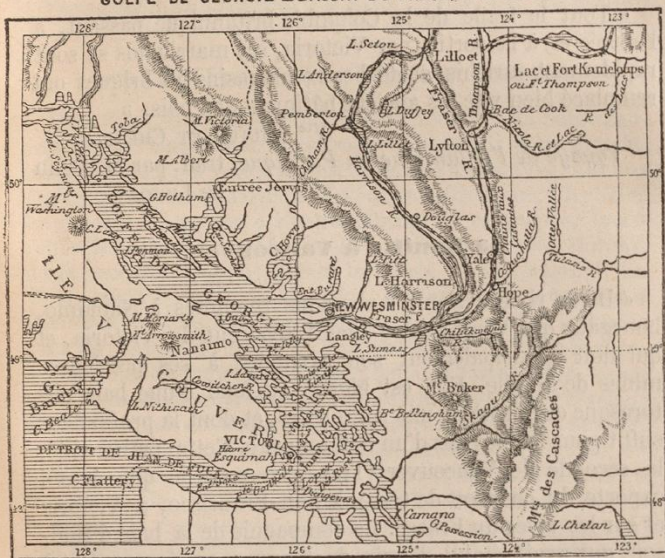
Victoria, capitale de l'île Vancouver.

« Victoria est admirablement située, sur les bords d'une baie rocheuse, espèce de conque creusée dans le promontoire que forme la mer en pénétrant dans le havre Esquimalt pour s'enfoncer profondément dans les terres. L'em-

1. Le vicomte Milton, seigneur anglais, fils aîné de lord Fitz-William, descendant d'une des plus hautes familles d'Angleterre, et le docteur Cheadle, maître ès arts, et membre de la Société de géographie, tous deux grands amateurs de voyages, de chasses, entreprirent de traverser les territoires de la Compagnie de la baie d'Hudson et l'un des cols des Montagnes Rocheuses, de visiter les mines d'or de la Colombie, et d'explorer la Thompson et le Fraser. Ils ont pu, à force de persévérance et d'audace, suivre l'itinéraire qu'ils s'étaient tracé.

placement en a d'abord été choisi par sir James Douglas, gouverneur des territoires qu'avait la compagnie de la baie d'Hudson à l'ouest des montagnes Rocheuses. Il y voulait établir, quand l'Orégon passa en la puissance des Etats-Unis, son quartier général pour remplacer le fort Vancouver.

GOLFE DE GEORGIE - BASSIN DU FRASER INFÉRIEUR.



Ile de Vancouver et bassin du Fraser inférieur.

C'était en 1844. Quatorze ans plus tard, lorsque la nouvelle de l'existence de l'or dans le pays qu'arrose le Fraser causa tant d'émotion en Californie, Victoria ne se composait encore que du fort et d'une ou deux maisons habitées par les employés de la compagnie. Dans l'espace de quelques semaines, trente mille personnes s'y étaient réunies en attendant que le Fraser débordé fût rentré dans son lit et leur permit de se rendre aux fouilles. Au milieu de cet assemblage de gens, dont la plupart étaient de vrais grendins, les vagabonds les plus désespérés et les plus hostiles à la loi qu'il y eût en Californie, le gouverneur Douglas,

sans avoir à sa disposition ni soldats, ni police régulière, sut conserver un ordre et une sécurité qui contrastèrent bien singulièrement avec ce qui s'était passé dans de pareilles circonstances à San-Francisco et à Sacramento. En 1863, Victoria avait un grand air de prospérité et se pouvait déjà vanter de plusieurs rues.

« Tout le trafic de la Colombie britannique passant, à l'entrée et à la sortie, par Victoria, ses marchands se sont rapidement enrichis et de beaux magasins en briques ont remplacé bien vite les anciens bâtiments en bois. »

V^{te} MILTON ET CHEADLE,

Voyage de l'Atlantique au Pacifique, trad. par M. Belin de Launay.

La houille à Vancouver.

« De la rivière Souk, nous nous rendîmes à Nanaimo, bourgade que vingt-quatre lieues séparent de Victoria, et qui doit principalement son existence à ses précieuses mines de houille. Elle est blottie au fond d'une baie pittoresque que protège une série d'îles, et dont la profondeur suffit pour les navires d'un fort tonnage. Cette petite ville, la seconde de Vancouver (l'île n'en possède que deux), exporte du charbon de terre à San-Francisco, à Victoria et sur les rives du Fraser. La compagnie de la baie d'Hudson, qui avait établi depuis de longues années un fort à Nanaimo, a été la première à exploiter ce gisement. Elle employait les Peaux-Rouges aux travaux d'extraction, et elle payait leurs services en nature, c'est-à-dire qu'elle leur donnait une couverture par huit barils de minerai.

» La houille est incontestablement le produit le plus important de l'île Vancouver, et les dépôts sont immenses. Après notre départ de Nanaimo, nous en découvrîmes sur les bords d'un courant qui se jette dans la rivière Pountledge une mine fort importante. La couche a de deux à huit pieds d'épaisseur. Tantôt elle affleure le sol, tantôt elle disparaît aux regards ; d'après nos observations, elle s'étend sur une longueur d'une demi-lieue au fond d'une gorge étroite. Elle

est à deux lieues d'une rivière navigable, mais la construction d'un chemin de fer à travers les bois pourrait en rendre l'exploitation fructueuse. Notre campement ayant été établi près du principal filon, nous allumâmes un gigantesque feu de houille, ce qui nous permit de constater l'excellente qualité du combustible. »

Frédéric WHYMPER,

Voyage et aventures dans l'Alaska. (Trad. d'E. Jonveaux.)

(*Tour du monde*, 1869, t. XX.)

Les Indiens. — Le village de Lorette.

Quand les Européens découvrirent les vallées du Saint-Laurent et de l'Outaouais, ils y trouvèrent établis deux grandes races d'Indiens, la race iroquoise et la race algonquine. Les uns étaient guerriers et chasseurs, les autres cultivateurs. Une haine implacable les poussa à s'entre-détruire : à ces guerres incessantes les colons français se mêlèrent dès 1609, et les Hurons, de la race des Iroquois, furent les alliés de Champlain¹. En 1701, après le traité de Montréal, les Indiens de toutes races devinrent les plus fermes soutiens de la domination française dans l'Amérique du Nord. Ils sont restés les amis de la France. Aujourd'hui les Indiens du Canada qui ont conservé leur ancien mode d'existence sont répartis en tribus administrées par des chefs élus et vivent sur des terres inaliénables qui leur ont été réservées. Ils ont des écoles entretenues aux frais du budget canadien, où les petits Indiens apprennent avec leur idiome les éléments du français ou de l'anglais. Une loi prohibe d'une façon absolue le commerce des liqueurs spiritueuses dans ces tribus qui ont une passion déréglée pour « l'eau-de-feu. » Les Indiens suffisamment instruits peuvent se séparer de leur tribu, obtenir un acte d'émancipation et devenir citoyens. Aussi la race indienne pure, grâce à ces sages mesures, est-elle en voie d'accroissement. M. de Lamothe estime à 102 000 le chiffre des Indiens de la confédération tout entière. Les croisements entre Français et Indiennes ont été relativement nombreux ; on évalue à quatre pour cent la proportion des Canadiens français qui peuvent avoir dans les veines quelques gouttes de sang indien, c'est-à-dire 50 à 60 000 individus.

1. D'après la relation de Champlain, le véritable nom indigène des Hurons est Houendats (Wyandotts des Anglais) : le nom de Hurons est un sobriquet dû à l'humeur facétieuse des premiers colons français : en voyant ces étonnantes têtes de sauvages, ils s'écrièrent : « Quelles hures ! »

« Je ne pouvais laisser échapper la première occasion qui m'était offerte de rencontrer des rejetons de la race indigène. Je savais qu'à Lorette, à dix milles (seize kilomètres) environ de Québec, vivait une petite colonie de Hurons, descendants des quelques familles échappées à la destruction de toute leur nation par les Iroquois. Nous partîmes à la recherche de ces hommes rouges, débris presque ignorés d'une catastrophe qui date pourtant de deux siècles à peine.

» Le village de la « Jeune-Lorette » vaut d'ailleurs par lui-même les frais d'une promenade. C'est une grosse paroisse canadienne française de trois mille habitants, agréablement située au milieu d'un pays accidenté. Une jolie rivière aux eaux brunes, comme toutes celles qui prennent leur source dans les sapinières du nord, traverse son territoire et se précipite dans la plaine par une pittoresque cascade. Cette rivière franchie, nous nous trouvons tout à coup transportés sans transition en pays indien. Devant nous s'offre un hameau dont les habitations présentent un contraste frappant avec les maisons canadiennes que nous venons de laisser sur l'autre rive. Une sorte de hangar fait de poutres mal équarries, à la toiture basse, aux larges ouvertures ; pour tout meuble un lit de camp dressé le long des parois, et sur lequel sont étendues des couvertures de laine bizarrement ornementées ; au centre, la place du foyer, dont la fumée s'échappe par une ouverture pratiquée dans le toit, non sans avoir rempli tout le local de ses âcres senteurs ; telle est dans ses traits principaux la demeure du Huron de nos jours. Ce n'est après tout qu'une reproduction agrandie et quelque peu perfectionnée du wigwam traditionnel des tribus indiennes. De nomade, le Huron christianisé est devenu sédentaire. Il a dû accommoder son habitation aux exigences de sa vie nouvelle ; mais, en dépit des liens de sang et d'intérêt qui l'unissent chaque jour plus étroitement aux Canadiens français qui l'entourent, il reste encore fidèle, dans les dispositions et l'aménagement de sa cabane de sapin, à quelques-unes des traditions qu'observaient ses ancêtres.

» Il y a à Lorette soixante ou soixante-dix familles de Hurons ou d'individus réputés tels dans les évaluations officielles. En fait, il ne paraît pas qu'il existe à Lorette un seul individu de race indigène pure. Depuis deux cents ans les alliances contractées avec les Canadiens ont tellement modifié le type original de ces Indiens, qu'on ne retrouve plus parmi eux les caractères physiques si tranchés de la race rouge. L'Indien pur est toujours ou presque toujours imberbe ; la barbe suffisamment fournie de la plupart des habitants du hameau huron de Lorette accuse la présence du sang européen. Les quelques types bien accentués que l'on y rencontre encore peuvent être attribués à des cas de « retour par atavisme » plutôt qu'à la pureté d'une généalogie vierge de « mésalliances ». En revanche, tous, riches ou pauvres, conservent avec un soin jaloux les traditions de la tribu et le costume de guerre des ancêtres, qu'ils revêtent encore dans les occasions solennelles. La vie en commun, la participation à certains avantages pécuniaires, à certains privilèges garantis autrefois à la nation huronne et respectés par les divers gouvernements du Canada, ont formé entre tous les membres de cette petite société un lien plus fort que celui des unions de familles contractées de loin en loin avec les visages pâles. Chacun conserve précieusement les preuves de son origine et de sa filiation qui déterminent son rang dans l'une des quatre familles ou tribus dont la réunion constitue la « nation des Houendats. » On est « chevreuil, » « tortue, » « ours » ou « loup ; » les enfants appartiennent à la famille de leur mère. Chaque tribu nomme à l'élection son chef ou « capitaine de guerre ; » les quatre chefs de guerre désignent deux « chefs de conseil, » et les six réunis élèvent à la dignité de « grand chef » soit l'un d'entre eux, soit un étranger déjà chef honoraire. C'est ainsi, m'a-t-on assuré, qu'un beau jour les descendants des farouches alliés de Champlain se sont trouvés avoir pour chef légitime, par décision du conseil des chefs et en vertu des coutumes antiques, un honorable citoyen de Québec qui cumulait sa haute dignité « sauvage » avec le paisible gouvernement d'une étude de notaire. Un chef des

Hurons dans la cravate d'un notaire ! O prosaïque civilisation, voilà bien de tes coups ? Le grand chef actuel, ancien commerçant et excellent agriculteur, s'appelle, de son nom français, François-Xavier Picard et, de son nom houendat, Taourenché (Le-Point-du-Jour); il appartient à la famille des Chevreuils. Son fils, Paul Taourenché ou Picard, *dessinateur* au ministère des terres de la Couronne à Québec, est né « tortue » du chef de madame sa mère et en vertu de la règle de filiation indiquée plus haut.

» Tous nos Hurons cependant n'en sont pas encore au notariat et à la cravate blanche. Si, les jours ordinaires, l'habillement des hommes et des jeunes garçons du village indien diffère peu ou point de celui de leurs voisins de la paroisse canadienne, leurs femmes se coiffent encore pour la plupart du mouchoir d'étoffe noire enroulé autour de la tête, au-dessus de laquelle elles rabattent en guise de mantille une épaisse couverture de laine. Leur vêtement se compose d'un corsage à manches courtes et d'une jupe de couleur sombre. Elles portent des « mitasses, » sorte de jambières en peau d'orignal ou de caribou montant jusqu'aux genoux, garnis de piquants de porc-épic, et rattachées à la ceinture par des lanières de cuir. Des mocassins, souple chaussure en peau d'orignal, ornés de dessins en grains de porcelaine et de verroterie, complètent cet accoutrement bizarre, auquel, à défaut d'élégance, on ne saurait refuser le mérite d'une singulière originalité.

» Hommes et femmes paraissent vivre assez à l'aise du produit des bois de leur « réserve » et de leur petite industrie locale. Ils fabriquent à demeure les larges « raquettes » que l'*habitant*, le coureur des bois et quelques sportsmen canadiens adaptent l'hiver à leurs mocassins pour faire de longues marches sur une neige épaisse et insuffisamment durcie. Ils font aussi des paniers en bois de bouleau, des mocassins, des ouvrages en plumes, des costumes indiens, des calumets en bois, des tomahawks et toutes sortes d'autres armes indigènes qu'ils disposent en trophées dans leurs habitations et qu'ils vendent aux étrangers ou aux marchands de curiosités. En outre, les hommes vont à la chasse,

parcourant le pays qui s'étend entre Québec et le lac Saint-Jean ; ils s'emploient comme conducteurs sur les « cages » ou trains de bois flotté qui descendent les rivières du nord, et comme « voyageurs » au service de la compagnie de la Baie-d'Hudson. Toutefois, si l'aisance entre dans les familles, la couleur locale disparaît toujours davantage : les jeunes filles commencent déjà à s'habiller comme les canadiennes et se marient souvent avec les Canadiens ; la plupart des jeunes gens, m'assure-t-on, ne parlent même plus leur langue nationale, que les amateurs de philologie américaine ne pourront bientôt plus étudier que dans les travaux des premiers missionnaires. Avant de partir pour Lorette, j'avais meublé ma mémoire d'un assortiment d'anecdotes anciennes, toutes à la gloire de la nation huronne, notre fidèle alliée durant nos longues guerres contre les Anglais et les Iroquois. Je ne tardai pas à en trouver le placement dans la personne d'un brave homme de la localité, un type plus franchement peau-rouge que la plupart de ses compatriotes, et qui me parut joindre à un grand amour pour les « Français de France » une inclination non moins prononcée pour le whisky. Nous causâmes un bon moment ensemble, « une bonne *escousse* » comme on dit là-bas, du passé et du présent de sa nation sur laquelle il me communiqua ou me confirma la plupart des détails que je viens de donner ; puis, quand vint le moment de nous séparer, il me serra vigoureusement la main, s'écriant avec le plus pur accent normand : « Ah m'sieu, j'vois ben q'pour un França d'France vous connaissez ben not'nation tout de même ! J'en jaserai ben volontiers une veillée avec vous ! » Une veillée et une jaserie ! décidément je n'étais plus chez les Hurons, j'étais en pleine Neustrie. Je quittai avec regret ce pauvre « sauvage » ; moi aussi, si le temps me l'avait permis, j'aurais « jasé » bien volontiers et bien plus longuement avec lui. »

H. DE LAMOTHE¹,

Cinq mois chez les Français d'Amérique.

(Paris, 1880. In-18 avec cartes et gravures, Hachette.)

1. Les attachantes et instructives relations de voyages de M. de Lamothe ont

Le Manitoba.

La colonie de la Rivière-Rouge ou Manitoba, fondée en 1811 par lord Selkirk, se composait à l'origine de colons exclusivement écossais. Aujourd'hui elle est un assemblage hétérogène d'Anglais, Canadiens, Irlandais, Écossais, Yankees, Peaux-Rouges et métis Anglais et Français. Elle est arrosée par la Rivière-Rouge dont le bassin est exceptionnellement fertile. Ce cours d'eau passe à Ouinipeg ou Winipeg, chef-lieu de la province du Manitoba, jadis amas de huttes éparpillées au bord de la rivière et abritant 2,000 individus environ. Dans une récente tournée qu'il vient de faire dans le nord-ouest, le marquis de Lorne, gouverneur actuel du Canada et gendre de la reine d'Angleterre, a constaté que cette ville renfermait aujourd'hui 20,000 âmes, et possédait de beaux édifices publics et privés, un Hôtel-de-Ville, une poste, une douane, une banque, un collège, une école centrale, de nombreuses écoles primaires, deux sociétés littéraires, plusieurs imprimeries, deux journaux, des hôtels, de grands magasins, etc.

Les habitants du Manitoba¹ sont des hommes assez civilisés, sachant lire et écrire, fort intelligents. Ils sont les fils des anciens coureurs de bois ou « voyageurs » employés par l'ancienne compagnie de la baie d'Hudson, et des indiennes du pays. Les métis d'origine française l'emportent en nombre sur ceux d'origine anglaise ; c'est aux métis français que la colonie doit son existence comme état. La compagnie de la baie d'Hudson avait vendu son territoire au Dominion. M. de La mothe raconte (ch. xiv) qu'une nuée d'aventuriers se disposait à faire vendre les terres des habitants du Manitoba. Ceux-ci défendirent leurs droits, fondèrent un gouvernement provisoire dont ils donnèrent la présidence à un des leurs, M. Louis Riel. Malgré les difficultés et les perfidies de toutes sortes, les métis eurent le dessus, la province du Manitoba garda son autonomie, et se fit représenter par quatre députés au Parlement fédéral.

Il y a entre les Anglais et les Franco-Canadiens une rivalité ardente pour le peuplement des campagnes de l'Ottawa et du

été pour la plupart adressées au journal le *Temps*, et publiées en partie dans le *Tour du monde*. On doit au même auteur plusieurs remarquables correspondances sur le Cap et l'Algérie.

1. Le nom de Manitoba est celui du grand lac situé à l'ouest du lac Winipegson étymologie indienne, *manitowapaw*, signifie détroit de Manitou.

Manitoba.
pays compo

« Des o
» dessou
» pour la
» poing ax
» l'Angli
» l'assièg
» son are
» il faut
» prochai
» lui et
» enfam
» ennet
» cultivé

Le Man
tant les t
principal d
sacte qui
Rouge.
par M. V
école sup
un hôpiti
périeur
Dowson,
et, après
le parcou
tant » et
dans une
geis l'en
laquelle
femme lui
» m'sieu,
» c' pays
» Mais,
» de mèr

1. J. Gué
2. M. Tac
péri-ils de
rière-petit-

Manitoba. L'agriculture les attire ; sur 7 000 colons, les Français comptent 3 350 individus de leur race.

« Des centaines de petits Canadiens surgissent comme de
» dessous terre, s'ébattent sur la voie publique et, sans respect
» pour la race conquérante, échangent de vigoureux coups de
» poing avec les rejetons de la Grande-Bretagne. A cette vue,
» l'Anglais devient mélancolique : les plus tristes pronostics
» l'assiègent, et pour la première fois il se prend à douter de
» son avenir, comme si ces voix enfantines lui criaient : « Frère,
» il faut mourir ! » Dans ce croit exubérant, il pressent une
» prochaine majorité d'électeurs, un peuple qui l'enfermera
» lui et les siens, comme dans un étou, qui francisera ses petits-
» enfants !... Il passe donc l'Ottawa ; mais, ô malheur ! son
» ennemi implacable enjambe le fleuve derrière lui, s'installe,
» cultive et se multiplie sans pudeur sur la rive anglaise ¹. »

Le Manitoba compte actuellement 40 000 habitants environ, dont les trois cinquièmes sont de souche française. Le centre principal de ces métis français est Saint-Boniface, la ville naissante qui fait face à Winipeg, sur la rive droite de la Rivière-Rouge. Elle est le siège d'un archevêché catholique, occupé par M. Taché² ; elle possède un collège, une cathédrale, une école supérieure de jeunes filles, un couvent, un orphelinat, un hôpital. Elle est rattachée, comme Winipeg, au lac Supérieur par une route de 700 kilom., œuvre de l'ingénieur Dawson, dont elle porte le nom, qui en proposa le plan en 1859, et, après mille obstacles vaincus, réussit à la faire ouvrir. Sur le parcours, M. de Lamothe a rencontré partout des « habitants » ou paysans franco-canadiens. Un jour qu'il était entré dans une petite cabane élevée sur le bord de la route, les villageois l'entourèrent ; une conversation familière s'engagea, à laquelle les enfants eux-mêmes se mêlèrent, et une bonne femme lui dit, non sans un sentiment de naïve fierté : « Ah ! » m'sieu, chez nous, c'est pas du monde du vieux pays. Dans » c' pays cite, nous sommes des pau' Français sauvages.
» Mais, voyez-vous, nous sommes de ben bons Français tout
» de même. »

1. J. Guérard, *La France canadienne. Correspondant*, avril 1877.

2. M. Taché, auteur d'un ouvrage cité ailleurs, est par son père un arrière-petit-fils de Louis Joliet, le découvreur du Haut-Mississipi, et par sa mère l'arrière-petit-neveu de l'illustre explorateur, Varenne de la Vérandrye.

La France au Canada.

Les usages, les mœurs, les préjugés, la langue surtout, tout rappelle au Canada le souvenir de la domination française. Il est vrai, comme le disait un jour un Anglais, M. Russell, que « c'est plutôt une France du vieux temps où régnait le drapeau blanc fleurdelisé. » On a remarqué qu'au Canada, tout ce qui est Français, ou peu s'en faut, semble remonter au dix-septième siècle ; tout ce qui est moderne porte généralement l'empreinte anglaise ou américaine : les villages s'appellent Bertier, Richelieu, Verchères, l'Assomption, Saint-Jean, Saint-Boniface, Saint-Hyacinthe ; les lacs de la Pluie, des Bois, Champlain, Rouge, Esturgeon ; sur les enseignes de Montréal et de Québec se lisent les noms de la Déroute, la France, la Liberté, l'Africain, Lavaleur, Laframboise, Dupin, Poirier, Lelièvre, Rossignol, Papillon, Lecoq, Delorme, Olivier, Lafleur, Dulac, Leblond, Leblanc, Lenoir, Levert, Lebon, Legrand, Lepetit, etc. Ces Français du nord-ouest américain, qui malmènent un peu la langue et la grammaire nationales¹, sont restés invinciblement attachés à leur ancienne patrie. Tous les voyageurs qui ont visité le Canada se plaisent à citer des témoignages de cette sympathie ardente pour la vraie France.

En 1859, un Français, M. *Edme Rameau*, publia sur le développement de la race française au Canada un ouvrage remarquable qui fut auprès de la Société de géographie de Paris l'objet d'un rapport flatteur de M. Jules Duval. A peine son livre fut-il connu au Canada, que des voix patriotiques le sollicitèrent d'y venir faire un voyage pour y compléter ses recherches. Il partit et pendant dix-huit mois, la cordialité et l'affection canadiennes ne lui manquèrent pas un instant.

Voici d'autres traits plus touchants : « Pendant la funeste » guerre de 1870, on ne voulait pas plus croire, dans le Canada » Français aux victoires prussiennes qu'on n'y croyait à Paris.

1. Un poète canadien s'est plaint de l'invasion de l'anglais dans le dialecte canadien :

Très souvent, au milieu d'une phrase française,
Nous plaçons sans façon une tournure anglaise :
Presentment, indictment, impeachment, fireman
Sheriff, writ, verdict, bill, roast-beef, foreman.

» M
» d
» C
» S
»
»
»
»

la
sou
cuv
les p
con.
dans

I. T
les pl
paise,
vers a
tument
ductu
illus
nées
Mont
e
Louis
de Du
et den
le plu
lord E
l'issa
sée fa
dépen
rente
plus
pour
niers
»
» voi
» elle
» de
» civ
» im
Les
l'ation
role.
Mont
ou en
naux

» Mais un jour on vit le consul de France entrer l'air soucieux
 » dans les bureaux de l'*Evénement*, et un instant après, la foule
 » consternée put lire en tête du sommaire du journal, affiché
 » suivant la mode américaine, la nouvelle, trop certaine cette
 » fois, de la capitulation de Sedan. Chacun avait les larmes aux
 » yeux, me disait un témoin de cette scène, et quand le consul
 » sortit des bureaux du journal, toute cette foule obéissant à
 » un même sentiment et d'un même geste spontané, se décou-
 » vrit respectueusement sur son passage ¹. »

On n'a pas oublié que lorsqu'en 1872 fut ouverte dans toute la France, sous l'élan d'un noble sentiment de patriotisme, la souscription pour la délivrance du territoire, les Canadiens nous envoyèrent des premiers avec l'expression de leurs sympathies les plus chaudes, leur offrande pour le paiement de notre rançon. On pourrait multiplier ces exemples; on en trouvera mille dans tous les récits de voyage au Canada ².

1. De Molinari, *Lettres sur les États Unis et le Canada*.—Un des représentants les plus sympathiques et les plus populaires de la littérature canadienne-française, M. Louis Fréchette, a écrit en l'honneur de la France plusieurs pièces de vers admirables par la vigueur de l'inspiration et la généreuse noblesse des sentiments. On peut lire dans le *Monde illustré* (n° du 9 septembre 1882) la reproduction du morceau intitulé **1870** et publié par *l'Opinion publique*, journal illustré français de Montréal. Les œuvres de M. Louis Fréchette ont été couronnées en 1881 par l'Académie française qui a accordé à l'auteur canadien un prix Monthyon.

2. Le gouverneur actuel du Canada, marquis de Lorne, marié à la princesse Louise, fille de la reine Victoria, a remplacé en 1878 M. Frédéric Temple, comte de Dufferin, dont un écrivain canadien peu suspect de tendresse pour les Anglais et leurs hommes d'Etat, a dit : « Lord Dufferin est le plus galant, le plus aimable, le plus intelligent des gouverneurs que l'Angleterre nous ait donnés depuis lord Elgin et de longtemps avant lui. » Il fut un gouverneur constitutionnel, il laissa la colonie jouir de la plénitude de ses franchises parlementaires. Sa pensée favorite, maintes fois exprimée en public, était que la prospérité du Canada dépendait de la coexistence et de la coopération dans la colonie des races différentes. Ses prédilections se portaient d'ailleurs vers les Canadiens plus cultivés, plus amis des lettres et des arts. Nous avons plaisir à citer les paroles flatteuses pour la France et justes en même temps qu'il prononçait dans un de ses derniers discours avant de quitter le Canada :

« Mon aspiration la plus chère pour cette province a toujours été de voir les habitants français remplir pour le Canada les fonctions que la France elle-même a si admirablement remplies pour l'Europe. Effacez de l'histoire de l'Europe les grandes actions accomplies par la France, retranchez de la civilisation européenne ce que la France y a fourni, et vous verrez quel vide immense en résulterait. »

Les progrès de l'élément français se marquent par l'augmentation de la population, et aussi par l'accroissement de l'influence politique, industrielle et agricole. Le maire d'Ottawa est un Français : toutes les municipalités qui entourent Montréal sont aux neuf dixièmes françaises : partout, dans les manufactures, on entend parler le français. On compte au Canada environ quatre-vingts journaux rédigés en langue française.

Le colon canadien.

« Dans un *Guide* pour l'émigrant qui a paru à Ottawa, en 1879, par les soins du ministre de l'agriculture, on appelle la gravure au secours de la parole, et en trois dessins on y représente la vie du fermier canadien sous trois aspects différents. Une clairière dans une forêt; un attelage de deux bœufs qui traînent des souches, et deux hommes qui les roulent; un ruisseau que traverse une planche servant de passerelle, et sur les bords, une vache paissant l'herbe; au fond, enfin, un *log house* ou cabane en bois, avec une femme sur le seuil, voilà le premier dessin. Le deuxième montre des champs de blé clos et couverts de gerbes; deux cabanes au lieu d'une, et un *buggy* ou voiture légère, attelé de deux chevaux devant la principale, une vraie passerelle sur le ruisseau, une jument et son poulain au pacage. Dans le troisième, enfin, c'est tout un groupe de maisons que l'on voit, maisons entourées de larges routes sur lesquelles circulent plusieurs chariots, et la passerelle, devenue un vrai pont, est franchie par une élégante voiture à double train.

» Tous ces changements ont été l'œuvre d'une trentaine d'années. On dit volontiers menteur comme un bulletin, et on pourrait aussi bien dire : menteur comme un *guide* officiel. Notre *handbook* (livre manuel) n'a pas menti néanmoins. Qu'on en juge par l'histoire d'un colon du Haut-Canada, telle que M. Sheridan Logan la raconte. Il avait rencontré ce colon, pour la première fois, sur un lambeau de défrichements, dans la vallée de la Grande-Rivière, au milieu d'une forêt épaisse, silencieuse, sauvage. Une misérable hutte était son seul abri; quelques tiges de blé d'Inde émergeant des racines entrelacées des souches, quelques plants de pommes de terre luttant contre les ronces, ses seules ressources alimentaires. Sept ans plus tard, M. Logan repassait par ces mêmes lieux, et revoyait son colon solitaire; mais que la scène avait changé, et combien différent l'aspect des lieux!

» L'ancienne hutte en bois rond servait de cuisine; der-

» rière, une jolie maison en bois, carrée, à deux étages et
 » peinte en blanc. Au près était une grange spacieuse, avec
 » des animaux de toute sorte dans la cour. Les souches
 » autour desquelles les tiges de blé d'Inde avaient tant de
 » peine à croître, la dernière fois que j'avais vu l'endroit,
 » avaient presque toutes disparu; une moisson luxuriante
 » de maïs était en possession de la place où les pommes de
 » terre avaient eu à lutter si péniblement contre les ronces
 » et les buissons... Un jardin, brillant de fleurs et entouré
 » d'une jolie clôture en piquets, ornait le devant de la mai-
 » son; un jeune verger s'étendait par derrière. Comme je
 » quittais la scène, je rencontrai un fermier revenant de
 » l'église du village voisin avec sa femme et ses enfants.
 » C'était un dimanche, et il n'y avait rien dans leur appa-
 » rence, si ce n'est la couleur brune de leurs visages flo-
 » rissants, qui pût les distinguer des habitants riches des
 » villes. Le wagon dans lequel ils étaient, leurs chevaux,
 » leurs harnais, leurs habits, tout, en un mot, indiquait le
 » bien-être et l'aisance. Je demandai à l'homme quel était
 » le propriétaire de la ferme que je viens de décrire : « Elle
 » m'appartient, Monsieur, » répondit-il, « il n'y a que neuf
 » ans que je m'y suis établi, et grâce à Dieu, j'ai bien réussi. »
 » Tel était un des colons d'abord isolés au Haut-Canada;
 » tels ont été ses fatigues, son énergie et son succès. Son
 » histoire est celle de milliers d'autres de la même pro-
 » vince. »

LOUIS KERRILIS,

Journal des Economistes,

(4^e série, 3^e année, tome XI, 1880.)

3^o BIBLIOGRAPHIE

ALLARD (Ch.). *Promenade au Canada et aux États-Unis.* — (Paris, 1873, in-8°, Didier.)

CAZES (Paul de). *Notes sur le Canada.* — (Paris, 1880, in-18, Bossange.)

CHAUVEAU. *Précis historique et statistique sur l'instruction publique au Canada.* — (1877.)

DRAPEAU. *Études sur le développement de la colonisation du Bas-Canada.* — (Québec, 1863, in-8°.)

DU HAILLY (E.). *Campagnes et stations sur les côtes de l'Amérique du Nord.* — (Paris, 1864, in-18, Dentu.)

- DUVERGIER DE HAURANNE. *Huit mois en Amérique*. — (Paris, 1866, 2 vol. in-18, Lacroix.)
- DE LAMOTHE (H.). *Cinq mois chez les Français d'Amérique*. — (Paris, 1880, 2^e édit., in-18; cartes et gravures, Hachette.)
- LOGAN (Sheridan). *Le Canada; essai*. — (Montréal, 1855, in-8^o.)
- MARMIER (Xavier). *Lettres sur l'Amérique*. — (Paris, 1881, nouvelle édition, 2 vol. in-18, Plon.)
- DU MÊME. *Les pays lointains*. — (Paris, 1877.)
- Vicomte MILTON et docteur HEADLE. *Voyage de l'Atlantique au Pacifique*, etc. — Paris, 1866, in-8^o; gravures et cartes, Hachette.)
- MOLINARI (G. de). *Lettres sur les Etats-Unis et le Canada*. — (Paris, 1876, in-18, Hachette.)
- *Recensement du Canada (1870-1871)*. — Ottawa, 1873-1876, 4 vol. in-8^o.)
- STRAUSS (L.). *Le Canada au point de vue économique*. — (Bruxelles, 1867, in-8^o.)
- TACHÉ. *Esquisse sur le Canada*. — (Paris, 1855, in-12.)
- TASSÉ (J.). *La vallée de l'Outaouais*.
- DE TURENNE (Comte Louis). *Quatorze mois dans l'Amérique du Nord*. — (Paris, 1879, 2 vol. in-18, avec carte, Quantin.)
- WHYMPER (Fr.). *Voyage à la Colombie anglaise, Vancouver et Alaska*. — (Paris, 1872, in-8^o, Hachette.)

- AMPÈRE (J.-J.). *Promenade en Amérique*. — (*Revue des Deux-Mondes*, 15 janvier, 1^{er} février 1853.)
- AUBE (Th.). *Notes sur Vancouver et la Colombie anglaise*. — (*Revue maritime et coloniale*, LII, janvier 1877.)
- Docteur L. BERTHOLON. *Les colonies d'un peuple non colonisateur dans l'Amérique du Nord*. — (*Revue de géographie*, 2^e année, t. IV, 1879.)
- CLUT. *L'Athabasca-Mackenzie*. — *Bulletin de la Société de géographie de Lyon*, 1879.)
- DEVILLE (L.). *Voyage dans l'Amérique septentrionale*. — (*Tour du Monde*, 1861, in-4^o, Hachette.)
- FARRENC (Edm.). *Articles nombreux sur le Canada, le Manitoba*. — (*L'Explorateur*, t. I et II; *Journal des Economistes*, septembre 1874.)
- FONTPERTUIS (Ad. F. de). *Le Dominion canadien; voies ferrées; le Manitoba*. — (*Economiste français*, février 1874, octobre 1878, mars 1879, mars 1882.)
- DU MÊME. *Le nord-ouest canadien et la vallée de la Rivière-Rouge*. — (*Revue de géographie*, 3^e année, t. VI, 1880.)
- GUÉRARD (F.). *La France canadienne; rae française et anglo-saxonne*. — (*Correspondant*, 10-25 avril 1877.)
- KERRILIS (L.). *Le nord-ouest du Canada; colonisation et ressources alimentaires*. — (*Journal des Economistes*, juillet 1880.)
- LANGÉVIN (L.). *Extrait d'un rapport sur la Colombie britannique*. — (*Bulletin de la Société de géographie*, janvier 1873.)
- LAVELEYE (Ed. de). *Les nouveautés de New-York et le Niagara l'hiver*. — (*Tour du Monde*, 2^e semestre, 1881.)
- MARCOU (J.). *Le Niagara quinze ans après*. — (*Bulletin de la Société géographique*, mai 1865.)
- MICHEL (Francisque). *Le Canada français*. — (*Rèvue britannique*, 1872.)
- PETITOT (Abbé). *Géographie de l'Athabaska-Mackenzie et des grands lacs*. — *Bulletin de la Société de géographie*, juillet-août-septembre 1875.)
- SIMONIN (L.). *Les grands lacs de l'Amérique du Nord*. — (*Revue des Deux-Mondes*, 1^{er} juin 1875.)
- VARIGNY (C. de). *La doctrine Monroë et le Canada*. — (*Revue des Deux-Mondes*, 15 mars 1879.)
- VIVIEN DE SAINT-MARTIN. *Dictionnaire universel de géographie*; art. *Dominion et Canada*. — (Paris, 1879, t. I, Hachette.)

Documents et travaux historiques.

Discours du voyage fait par le capitaine Jacques Cartier aux terres neuves de Canadas. — (Paris, in-8°, 1598.)

Le même, réimprimé dans *l'Histoire de Lescarbot*, 1609, et dans les *Archives de voyages de Ternaux-Compans*, 1840.

Brief récit et succincte narration de la navigation faite es ysls de Canada. — (Paris, in-8°, 1545.)

Le même, réimprimé dans les *Archives des voyages de Ternaux-Compans*, 1841.

Voyages de découverte au Canada entre les années 1534 et 1542, par Jacques Quartier, etc. — (Québec, 1843, in-8°.)

Les voyages de la Nouvelle-France occidentale, dite Canada, faits par de Champlain, etc. — (Paris, 1632, in-4°.)

Histoire de la Nouvelle-France, par Marc Lescarbot. — (Paris, 1618, in-8°.)

Briève relation du voyage de la Nouvelle-France, par le P. Paul de Junne. — (Paris, 1632, in-8°.)

Relations des Jésuites, contenant ce qui s'est passé de plus remarquable dans la Nouvelle-France de 1611 à 1672. — Québec, 1858, 3 vol. in-8°.)

SAGART THÉODAT (G.). *Le grand voyage du pays des Hurons.* — (Paris, 1637, in-8°.)

LAFITEAU. *Mœurs des sauvages américains comparées aux mœurs des premiers temps.* — (Paris, 1723, in-4°.)

PERROT (Nic.). *Mémoire sur les mœurs, coutumes et religions des sauvages de l'Amérique septentrionale.* — (Paris, 1864, in-8°.)

DE BOUGAINVILLE. *Mémoire sur l'état de la Nouvelle-France.* — (*Revue maritime et coloniale*, mai 1861.)

DE CHARLEVOIX (P.). *Histoire et description générale de la Nouvelle-France.* — (Paris, 1744, 3 vol. in-4°.)

GRAVIER (Gabriel). *Etude sur une carte inconnue de Joliet.* — (*Revue de géographie*, février 1880.)

TALBOT (E.-A.). *Cinq ans de séjour au Canada (1818-1823)*, trad. de l'anglais.

GARNEAU (F.-X.). *Histoire du Canada.* — (Québec, 1852, 3 vol. in-8°.)

FERLAND (A.). *Cours d'histoire du Canada.* — (Québec, 1861, 2 vol. in-8°.)

RAMEAU (E.). *La France aux colonies.* — (Paris, 1859, in-8°, Jouby.)

DU MÊME. *Une colonie féodale en Amérique; l'Acadie, 1604-1710.* — (Paris, 1877, in-12.)

MOREAU. *Histoire de l'Acadie française (1598-1755).* — (Paris, 1873, in-8°, Techener.)

DUSSIEUX. *Le Canada sous la domination française.* — (Paris, 1862, 2^e édit., in-18, Lecoffre.)

DE BONNECHOSE (Ch.). *Montcalm et le Canada français.* — (Paris, 1881, 4^e édit., in-18, Hachette.)

MARGRY (P.). *Découvertes et établissements des Français dans l'Amérique septentrionale.* — (Paris, 3 vol. in-8°, Maisonneuve.)

PARKMAN (Francis). (Trad. par M^{me} de Clermont-Tonnerre). *Les pionniers français de l'Amérique du Nord.* — (Paris, 1874, in-8°, Didier.)

DU MÊME. *Les Jésuites dans l'Amérique du Nord.* — *La découverte du Grand-Ouest.* — (Paris, 2 vol. in-8°.)

DU MÊME. *L'ancien régime au Canada.* — *Le comte de Frontenac et le Canada sous Louis XIV.* — (Paris, 2 vol. in-8°.)

DUVAL (Jules). *Le premier âge des colonies françaises.* — (*Revue des cours littéraires*, 30 mai 1868.)

LE MOINE. *Dernières années de la domination française* (dans le *Guide historique du Canada*, 1880.)

HARRISSE (H.). *Notes pour servir à l'histoire, à la bibliographie et à la cartographie de la Nouvelle-France et des pays adjacents.* — (Paris, 1872, in-8°, Tross.)

FARIBAUT (G.-B.). *Catalogue d'ouvrages sur l'histoire de l'Amérique et en particulier sur celle du Canada.* — (Québec, 1837, in-8°.)